

Guide du programme créativité, activité, service (CAS)

Pour obtention du diplôme à compter de 2017

Guide du programme créativité, activité, service (CAS)

Pour obtention du diplôme à compter de 2017

Guide du programme créativité, activité, service (CAS)

Version française de l'ouvrage publié originalement en anglais
en mars 2015 sous le titre *Diploma Programme Creativity, activity, service guide*

Publié en mars 2015

Publié par
Organisation du Baccalauréat International
15 Route des Morillons
1218 Le Grand-Saconnex
Genève, Suisse

Représentée par
IB Publishing Ltd, Churchillplein 6, 2517 JW La Haye, Pays-Bas

© Organisation du Baccalauréat International 2015

L'Organisation du Baccalauréat International (couramment appelée l'IB) propose quatre programmes d'éducation stimulants et de grande qualité à une communauté mondiale d'établissements scolaires, dans le but de bâtir un monde meilleur et plus paisible. Cette publication fait partie du matériel publié pour appuyer la mise en œuvre de ces programmes.

L'IB peut être amené à utiliser des sources variées dans ses travaux, mais vérifie toujours l'exactitude et l'authenticité des informations employées, en particulier dans le cas de sources participatives telles que Wikipédia. L'IB respecte les principes de la propriété intellectuelle et s'efforce toujours d'identifier les détenteurs des droits relatifs à tout matériel protégé par le droit d'auteur et d'obtenir d'eux, avant publication, l'autorisation de réutiliser ce matériel. L'IB tient à remercier les détenteurs de droits d'auteur qui ont autorisé la réutilisation du matériel apparaissant dans cette publication et s'engage à rectifier dans les meilleurs délais toute erreur ou omission.

Le générique masculin est utilisé ici sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

Dans le respect de l'esprit international cher à l'IB, le français utilisé dans le présent document se veut mondial et compréhensible par tous, et non propre à une région particulière du monde.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire, ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit, sans autorisation écrite préalable de l'IB ou sans que cela ne soit expressément autorisé par la loi ou par la politique et le règlement de l'IB en matière d'utilisation de sa propriété intellectuelle. Veuillez consulter à cet effet la page www.ibo.org/fr/copyright.

Vous pouvez vous procurer les articles et les publications de l'IB par l'intermédiaire du magasin en ligne de l'IB sur le site <https://store.ibo.org>.

Courriel : sales@ibo.org

Déclaration de mission de l'IB

Le Baccalauréat International a pour but de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel.

À cette fin, l'IB collabore avec des établissements scolaires, des gouvernements et des organisations internationales pour mettre au point des programmes d'éducation internationale stimulants et des méthodes d'évaluation rigoureuses.

Ces programmes encouragent les élèves de tout pays à apprendre activement tout au long de leur vie, à être empreints de compassion, et à comprendre que les autres, en étant différents, puissent aussi être dans le vrai.



Profil de l'apprenant de l'IB

Tous les programmes de l'IB ont pour but de former des personnes sensibles à la réalité internationale, conscientes des liens qui unissent entre eux les humains, soucieuses de la responsabilité de chacun envers la planète et désireuses de contribuer à l'édification d'un monde meilleur et plus paisible.

En tant qu'apprenants de l'IB, nous nous efforçons d'être :

CHERCHEURS

Nous cultivons notre curiosité tout en développant des capacités d'investigation et de recherche. Nous savons apprendre indépendamment et en groupe. Nous apprenons avec enthousiasme et nous conservons notre plaisir d'apprendre tout au long de notre vie.

INFORMÉS

Nous développons et utilisons une compréhension conceptuelle, en explorant la connaissance dans un ensemble de disciplines. Nous nous penchons sur des questions et des idées qui ont de l'importance à l'échelle locale et mondiale.

SENSÉS

Nous utilisons nos capacités de réflexion critique et créative, afin d'analyser des problèmes complexes et d'entreprendre des actions responsables. Nous prenons des décisions réfléchies et éthiques de notre propre initiative.

COMMUNICATIFS

Nous nous exprimons avec assurance et créativité dans plus d'une langue ou d'un langage et de différentes façons. Nous écoutons également les points de vue d'autres individus et groupes, ce qui nous permet de collaborer efficacement avec eux.

INTÈGRES

Nous adhérons à des principes d'intégrité et d'honnêteté, et possédons un sens profond de l'équité, de la justice et du respect de la dignité et des droits de chacun, partout dans le monde. Nous sommes responsables de nos actes et de leurs conséquences.

OUVERTS D'ESPRIT

Nous portons un regard critique sur nos propres cultures et expériences personnelles, ainsi que sur les valeurs et traditions d'autrui. Nous recherchons et évaluons un éventail de points de vue et nous sommes disposés à en tirer des enrichissements.

ALTRUISTES

Nous faisons preuve d'empathie, de compassion et de respect. Nous accordons une grande importance à l'entraide et nous œuvrons concrètement à l'amélioration de l'existence d'autrui et du monde qui nous entoure.

AUDACIEUX

Nous abordons les incertitudes avec discernement et détermination. Nous travaillons de façon autonome et coopérative pour explorer de nouvelles idées et des stratégies innovantes. Nous sommes ingénieux et nous savons nous adapter aux défis et aux changements.

ÉQUILIBRÉS

Nous accordons une importance équivalente aux différents aspects de nos vies – intellectuel, physique et affectif – dans l'atteinte de notre bien-être personnel et de celui des autres. Nous reconnaissons notre interdépendance avec les autres et le monde dans lequel nous vivons.

RÉFLÉCHIS

Nous abordons de manière réfléchie le monde qui nous entoure, ainsi que nos propres idées et expériences. Nous nous efforçons de comprendre nos forces et nos faiblesses afin d'améliorer notre apprentissage et notre développement personnel.

Le profil de l'apprenant de l'IB incarne dix qualités mises en avant par les écoles du monde de l'IB. Nous sommes convaincus que ces qualités, et d'autres qui leur sont liées, peuvent aider les individus à devenir des membres responsables au sein des communautés locales, nationales et mondiales.

Table des matières

Introduction	1
Objet de ce document	1
Le Programme du diplôme	2
Le programme CAS et le Programme du diplôme	5
La nature du programme CAS	8
Objectifs globaux	10
Objectifs d'apprentissage du programme CAS	11
Les responsabilités des élèves du programme CAS	13
Vue d'ensemble	14
Expériences CAS	14
Étapes du programme CAS	16
Composantes CAS	18
Projet CAS	25
Réflexion	27
Dossier CAS	32
Élaboration d'un programme CAS	34
Les six éléments du programme CAS	34
Le coordonnateur du programme CAS et le personnel de soutien	35
Ressources	38
Le manuel du programme CAS	40
Évaluation des risques	41
Contrôle de la progression	42
Révision du programme CAS	44
Annexes	46
Travailler avec des communautés interculturelles	46
Diversité d'apprentissage et soutien en matière d'apprentissage	47
Les descripteurs des objectifs d'apprentissage du programme CAS	49
Matériel de soutien pédagogique	53
Évaluation du programme CAS	55
Références	55
Glossaire	56

Objet de ce document

Cette publication a pour but de guider la planification et l'organisation du programme créativité, activité, service (CAS) dans les établissements scolaires. Elle s'adresse avant tout aux coordonnateurs et aux conseillers du programme CAS, mais elle pourra également être utilisée pour informer la communauté scolaire sur le programme CAS.

Ce guide est disponible sur la page du Centre pédagogique en ligne (CPEL) consacrée à cette matière, à l'adresse <http://occ.ibo.org>. Le CPEL est un site Web à accès protégé par mot de passe, conçu pour les enseignants des programmes de l'IB. Il est également en vente sur le magasin en ligne de l'IB, accessible à l'adresse <https://store.ibo.org/>.

Ressources complémentaires

Les enseignants sont encouragés à consulter régulièrement le CPEL où ils pourront trouver des ressources complémentaires créées ou utilisées par d'autres enseignants. Ils pourront également y ajouter des informations sur des ressources qu'ils ont trouvées utiles, telles que des sites Web, des ouvrages de référence, des vidéos, des revues ou des idées d'ordre pédagogique.

Du matériel de soutien pédagogique a été élaboré afin de proposer des ressources complémentaires pour le programme CAS. Il se trouve sur le CPEL.

Remerciements

L'IB tient à remercier les professionnels de l'éducation et leurs établissements respectifs pour la généreuse contribution qu'ils ont apportée à l'élaboration de ce guide en matière de temps et de ressources.

Pour obtention du diplôme à compter de 2017

Le Programme du diplôme

Le Programme du diplôme est un programme d'études pré-universitaires rigoureux qui s'étend sur deux ans et s'adresse aux jeunes de 16 à 19 ans. Il couvre une grande sélection de domaines d'études et a pour but d'encourager les élèves, non seulement à développer leurs connaissances, mais également à faire preuve de curiosité intellectuelle ainsi que d'altruisme et de compassion. Ce programme insiste fortement sur le besoin de favoriser chez les élèves le développement de la compréhension interculturelle, de l'ouverture d'esprit et des attitudes qui leur seront nécessaires pour apprendre à respecter et à évaluer tout un éventail de points de vue.

Le modèle du Programme du diplôme

Le programme est divisé en six domaines d'études, répartis autour d'un noyau de composantes obligatoires ou tronc commun (voir figure 1). Cette structure favorise l'étude simultanée d'une palette de domaines d'études. Ainsi, les élèves étudient deux langues vivantes (ou une langue vivante et une langue classique), une matière de sciences humaines ou de sciences sociales, une matière scientifique, les mathématiques et une discipline artistique. C'est ce vaste éventail de matières qui fait du Programme du diplôme un programme d'études exigeant conçu pour préparer efficacement les élèves à leur entrée à l'université. Une certaine flexibilité est néanmoins accordée aux élèves dans leur choix de matières au sein de chaque domaine d'études. Ils peuvent ainsi opter pour des matières qui les intéressent tout particulièrement et qu'ils souhaiteront peut-être continuer à étudier à l'université.



Figure 1

Modèle du Programme du diplôme

Choix de la bonne combinaison

Les élèves doivent choisir une matière dans chacun des six domaines d'études. Ils ont cependant la possibilité de choisir deux matières d'un même domaine d'études à la place d'une matière artistique. En principe, trois matières (et quatre au plus) doivent être présentées au niveau supérieur (NS) et les autres au niveau moyen (NM). L'IB recommande 240 heures d'enseignement pour les matières du NS et 150 heures pour celles du NM. Au NS, l'étude des matières est plus étendue et plus approfondie qu'au NM.

De nombreuses compétences sont développées à ces deux niveaux, en particulier les compétences d'analyse et de réflexion critique. À la fin du programme, les aptitudes des élèves sont mesurées au moyen d'une évaluation externe. Dans de nombreuses matières, une partie des travaux dirigés sont évalués directement par les enseignants.

Le tronc commun du modèle du Programme du diplôme

Tous les élèves du Programme du diplôme prennent part aux trois composantes qui constituent le tronc commun du modèle du Programme du diplôme.

- Le cours de théorie de la connaissance (TdC) invite les élèves à réfléchir sur la nature de la connaissance et sur le processus d'apprentissage de toutes les matières qu'ils étudient afin qu'ils puissent constater et comprendre les liens qui existent entre elles.
- Le mémoire, quant à lui, est un important travail écrit de 4 000 mots maximum permettant aux élèves d'étudier un sujet de leur choix qui les intéresse tout particulièrement ; ceci les encourage à développer des compétences de recherche autonome qui seront attendues d'eux au niveau universitaire.
- Le programme CAS, tout comme le projet CAS, sollicite l'engagement des élèves dans tout un éventail d'expériences agréables et significatives.

Cohérence du tronc commun

Les concepteurs à l'origine du programme d'études du Programme du diplôme ont introduit les trois composantes du tronc commun (TdC, programme CAS et mémoire) afin de former l'élève dans sa globalité. Si ces trois composantes sont distinctes, les liens qui les unissent sont évidents, même si ils n'ont pas été clairement définis auparavant.

Très attaché au principe du développement de la personne dans sa globalité, l'IB est convaincu qu'il sera plus facile d'y parvenir en définissant et en élaborant des objectifs globaux plus clairs et explicites, ainsi que des relations plus évidentes entre la TdC, le programme CAS et le mémoire. Plus précisément, l'IB pense qu'une vision cohérente du tronc commun pourra :

- renforcer les liens entre les apprentissages ;
- favoriser la simultanéité des apprentissages ;
- soutenir la mise en œuvre des programmes de l'IB et le développement des qualités du profil de l'apprenant de l'IB ;
- favoriser une vision plus large des matières et des disciplines.

Mais cohérence ne signifie pas similarité. Dans ce contexte, le terme « cohérence » fait référence au fait que les trois composantes du tronc commun sont complémentaires et interagissent en vue de la réalisation d'objectifs globaux communs. Elles doivent ainsi être fondées sur trois objectifs globaux cohérents :

- soutenir et être soutenues par les matières scolaires ;
- favoriser la sensibilité internationale ;
- développer la conscience de soi et le sentiment d'identité.

Soutenir et être soutenues par les matières scolaires

Le tronc commun est considéré comme étant le cœur même du Programme du diplôme. Bien que distinctes, les matières scolaires sont néanmoins liées au tronc commun. Elles permettent de l'enrichir et chacune d'entre elle doit également s'en trouver nourrie. Les enseignants des trois composantes du tronc commun doivent, après mûre réflexion, planifier de quelle façon la TdC, le programme CAS et le mémoire peuvent contribuer à une compréhension approfondie des sujets étudiés par les élèves du Programme du diplôme. Il pourra s'agir, par exemple :

- de transférer le processus de réflexion critique développé en cours de TdC à l'étude de matières scolaires ;
- de développer des occasions d'apprentissage par le service dans le cadre du programme CAS, qui s'appuieront sur les acquis de l'élève dans une matière, tout en contribuant à les élargir et les consolider ;
- d'explorer un thème ou une question d'importance mondiale qui intéresse l'élève en rédigeant un mémoire à partir de la perspective d'une ou de plusieurs disciplines.

Favoriser la sensibilité internationale

Le tronc commun vise à favoriser et à développer la sensibilité internationale dans le but ultime de former des citoyens du monde responsables. Le tronc commun trouve en grande partie son inspiration dans la mission de l'IB qui est « de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel » et « [d'encourager] les élèves de tous pays à apprendre activement tout au long de leur vie, à être empreints de compassion, et à comprendre que les autres, en étant différents, puissent aussi être dans le vrai » (déclaration de mission de l'IB).

Pour y parvenir, le tronc commun encourage une véritable exploration des questions d'importance mondiale et, ce faisant, permet aux élèves d'examiner les liens entre le niveau local et le niveau mondial. Il doit les inciter à examiner les contextes et les points de vue des autres, et s'assurer que les élèves réfléchiront sur leurs valeurs et leurs principes tout au long de leur vie. Il pourra s'agir, par exemple :

- de mettre l'accent sur différentes perspectives culturelles en cours de TdC et sur la façon dont diverses traditions culturelles ont contribué à l'état actuel de nos connaissances ;
- d'envisager un projet CAS qui reflète une question de portée mondiale, mais en l'explorant à partir d'une perspective locale ;
- d'encourager les élèves à rédiger un mémoire en étude du monde contemporain, c'est-à-dire un mémoire interdisciplinaire portant sur un thème mondial.

Développer la conscience de soi et le sentiment d'identité

Le tronc commun doit parvenir à faire une différence dans la vie de l'élève. Il doit lui offrir des occasions de réfléchir sur ses propres valeurs et actions, de comprendre quelle est sa place dans le monde et de façonner son identité. Il pourra s'agir, par exemple :

- de donner aux élèves des occasions de dialoguer avec des personnes aux origines et points de vue différents, et de remettre ainsi en question leurs propres valeurs, dans le cadre du cours de TdC ;
- d'encourager les élèves à évaluer leur détermination à aider les personnes dans le besoin et d'explorer le concept de défense d'une cause dans le cadre du programme CAS ;
- de demander aux élèves de réfléchir au processus de rédaction du mémoire et d'identifier ainsi leurs points forts et leurs points faibles.

Le programme CAS et le Programme du diplôme

Les expériences CAS peuvent être associées à chaque groupe de matières du Programme du diplôme. Les enseignants peuvent aider les élèves à établir des liens entre les matières et leurs expériences CAS, le cas échéant. Une discussion réfléchie et de véritables expériences assureront aux élèves à la fois un apprentissage pertinent de leur matière et du programme CAS. Les élèves seront motivés et stimulés, leur compréhension et leurs connaissances des matières seront renforcées, et ils pourront apprécier des approches différentes à leurs matières. Toutefois, les expériences CAS doivent être distinctes des exigences des cours du Programme du diplôme de l'élève. Elles ne peuvent ni en faire partie, ni y être utilisées.

Chaque groupe de matières du Programme du diplôme peut contribuer au programme CAS. Les exemples ci-dessous ne sont donnés qu'à titre de suggestions. Les enseignants et les élèves peuvent établir leurs propres liens authentiques, le cas échéant.

Les élèves du groupe 1 peuvent participer à une rédaction créative, produire des livres audio pour les malvoyants ou écrire un film et le produire.

Les élèves du groupe 2 peuvent donner des cours de langue à ceux dans le besoin, développer des guides de langue en faisant appel à la technologie ou faire prendre conscience de la culture d'une langue étudiée à l'aide d'un site Web ou d'autres formes de communication.

Les élèves du groupe 3 peuvent enregistrer des histoires racontées oralement par des personnes vivant en maison de retraite et rédiger des mémoires de famille, créer une entreprise sociale répondant à un besoin de la communauté ou travailler en collaboration pour faire un jardin communautaire.

Les élèves du groupe 4 peuvent former un club d'astronomie destiné aux plus jeunes élèves, aider à protéger une réserve naturelle ou encourager la participation physique à des groupes du type « aller à l'école à pied ».

Les élèves du groupe 5 peuvent apprendre aux plus jeunes à résoudre des défis mathématiques, à tenir les comptes d'une association locale ou organiser une chasse au trésor mathématique au sein de l'établissement scolaire pour mettre en évidence l'importance des mathématiques dans la vie quotidienne.

Les élèves du groupe 6 peuvent prendre des cours de danse pour préparer une représentation théâtrale, participer à une exposition artistique ou à des initiatives communautaires (comme des représentations ou des expositions de photos) pour les hôpitaux ou les maisons de retraite.

Le document intitulé *Matériel de soutien pédagogique du programme CAS* suggère d'autres liens entre les matières du Programme du diplôme et le programme CAS.

Le Programme CAS et la TdC

La TdC guide les élèves à comprendre toutes leurs expériences vécues en tant qu'apprenant, y compris leurs expériences CAS. Le cours de TdC demande aux élèves de mener une réflexion critique et de réfléchir sur le processus cognitif. Il les encourage à examiner les présuppositions et les postulats qui sous-tendent leurs propres connaissances et leur compréhension du monde.

En TdC, le *sujet connaissant* a deux sources de connaissances : les **connaissances personnelles** et les **connaissances partagées**. Les expériences CAS représentent une source importante des connaissances personnelles des élèves. En effet, grâce à ces expériences ils sont en mesure de prendre conscience du monde par le biais de situations variées et stimulantes. Les connaissances partagées élargissent l'idée d'avoir de simples connaissances personnelles au fait de construire des connaissances avec des communautés.

Dans le programme CAS, les élèves peuvent s'inspirer des discussions menées en TdC qui approfondissent la compréhension des différentes communautés et cultures.

Le programme CAS présente également des liens avec d'autres domaines du cours de TdC. Par exemple, un élève participant à une expérience d'arts visuels pour la composante « créativité » peut réfléchir aux rôles de l'intuition et de l'imagination en tant que modes de la connaissance dans le domaine de la connaissance des arts. Certains élèves établissent des liens entre le programme CAS et la TdC lorsqu'ils réalisent une tâche d'évaluation en TdC. Par exemple, les expériences CAS fournissent également des situations réelles riches que les élèves peuvent utiliser comme base pour leur présentation orale de TdC. En outre, les expériences CAS peuvent servir de base à la création de questions sur la connaissance.

Que ce soit dans le programme CAS ou la TdC, les élèves réfléchissent sur leurs propres croyances et postulats, ce qui les mène vers une vie plus réfléchie, plus responsable et pleine de sens.

L'éthique en TdC

Le programme CAS aide les élèves à « reconnaître et réfléchir à l'éthique des choix et des actions » (objectif d'apprentissage n° 7), conformément aux principes éthiques exprimés dans la déclaration de mission de l'IB et le profil de l'apprenant de l'IB. Les élèves doivent donc étudier des valeurs, des attitudes et des comportements lorsqu'ils entreprennent une action aux résultats significatifs. Diverses questions éthiques émergeront naturellement au cours des expériences CAS. Elles pourront être perçues comme étant des défis aux idées préconçues, aux réponses instinctives ou encore aux comportements des élèves. Dans le contexte du programme CAS, les établissements scolaires ont pour responsabilité spécifique d'aider le développement personnel des élèves au travers de leur réflexion, de leur ressenti et de leur réaction face aux questions éthiques.

Il est important que les établissements scolaires utilisent les expériences CAS pour approfondir la compréhension des systèmes éthiques explorés en TdC. Les coordonnateurs du programme CAS peuvent aider les élèves à identifier les principes éthiques qui guideront leurs actions. Les élèves prendront ainsi davantage conscience des conséquences de leurs choix et de leurs actions lorsqu'ils organiseront et mèneront des expériences CAS. En étant davantage sensibilisés à l'éthique, les élèves comprendront qu'ils sont responsables de leurs actions, ce qui les poussera à agir de manière intègre.

Le coordonnateur du programme CAS doit faire preuve de tact car les élèves peuvent venir de contextes familiaux et culturels différents avec diverses visions du monde qui façonnent leurs valeurs et leurs convictions personnelles. S'il est important de reconnaître et de respecter les différences, les valeurs et les pratiques éthiques qui sous-tendent le programme CAS doivent être en accord avec les qualités du profil de l'apprenant de l'IB.

Le programme CAS, le mémoire et le mémoire en étude du monde contemporain

Lorsqu'ils réalisent des expériences CAS, les élèves sont exposés localement à des questions mondiales spécifiques, qui peuvent éveiller leur intérêt et les conduire à vouloir approfondir leur compréhension de ces questions par le biais d'une recherche scolaire. Le mémoire et le mémoire en étude du monde contemporain permettent tous deux aux élèves d'explorer des questions qui peuvent avoir été soulevées au cours du programme CAS.

Dans le mémoire, les élèves peuvent rechercher et explorer des intérêts personnels liés à une matière du Programme du diplôme.

Le mémoire en étude du monde contemporain permet aux élèves d'entreprendre une étude interdisciplinaire approfondie d'une question contemporaine d'envergure planétaire qui se manifeste à un niveau local. Les élèves peuvent choisir d'explorer l'un des thèmes mondiaux suivants :

- culture, langue et identité ;
- science, technologie et société ;
- égalité et inégalité ;
- conflit, paix et sécurité ;
- durabilité environnementale et économique ;
- santé et développement.

Le mémoire en étude du monde contemporain donne des occasions d'apprécier et de comprendre ces thèmes de manière raisonnée, ce qui peut ensuite susciter une implication plus réfléchie des élèves dans le programme CAS.

Le programme CAS au sein du continuum d'éducation internationale de l'IB

Tous les programmes de l'IB traitent du bien-être physique, émotionnel, social et cognitif des élèves et leur donnent des occasions de devenir des membres actifs et altruistes de communautés locales, nationales et mondiales.

Le programme CAS s'appuie sur le Programme primaire (PP) et le Programme d'éducation intermédiaire (PEI), établissant ainsi une continuité dans le continuum d'éducation internationale de l'IB. Le programme CAS représente une partie de l'engagement continu du Programme du diplôme envers les qualités du profil de l'apprenant de l'IB. Le profil de l'apprenant, véritable mise en pratique de la mission de l'IB, décrit de manière concise les aspirations d'une communauté mondiale qui partage les valeurs sous-tendant la philosophie éducative de l'IB.

Par l'intermédiaire du programme CAS, les élèves continuent à renforcer les approches de l'apprentissage rencontrées et développées dans le PP et le PEI. Les approches de l'apprentissage incitent les élèves à progresser à la fois personnellement et socialement, en développant des compétences telles que la coopération, la résolution de problèmes et de conflit, la pensée critique et créative, tout en façonnant leur propre identité. Le programme CAS continue à développer la capacité des élèves à se lancer dans la réflexion critique, en leur offrant des occasions de plus en plus complexes d'analyser leur réflexion, leurs efforts et leurs résultats. Les élèves apprennent également à se fixer des objectifs stimulants et à accroître leur engagement et leur persévérance pour les atteindre.

Mis en évidence et développés dans le continuum des programmes de l'IB, ces éléments des approches de l'apprentissage, ainsi que les qualités du profil de l'apprenant sont mis en application grâce à la diversité des expériences CAS et du ou des projets CAS. Par ailleurs, pendant le programme CAS, les élèves continuent à développer leur responsabilité individuelle et partagée, le travail en équipe et la collaboration efficaces.

La nature du programme CAS

« [...] si vous croyez en quelque chose, il ne suffit pas de penser, de parler ou d'écrire, vous devez agir. »

(Peterson, 2003)

Le programme CAS est au cœur du Programme du diplôme. Avec son approche globale, il est conçu pour renforcer et élargir l'apprentissage personnel et interpersonnel des élèves à partir des programmes du PP et du PEI.

Le programme CAS est organisé autour des trois composantes : **créativité**, **activité** et **service**, définies comme suit.

- **Créativité** – Exploration et prolongement des idées résultant en une représentation ou un produit original ou d'interprétation ;
- **Activité** – Effort physique contribuant à une bonne hygiène de vie ;
- **Service** – Engagement collaboratif et mutuel avec la communauté en réponse à un besoin authentique.

Le programme CAS, emblème de nos valeurs, permet aux élèves de démontrer les qualités du profil de l'apprenant de l'IB de manière réelle et pratique, de se développer en tant qu'individus uniques et de reconnaître leur rôle en relation avec les autres. Ils développent des compétences, des attitudes et des dispositions au moyen d'expériences variées individuelles et collectives qui leur donnent la possibilité d'explorer leurs intérêts, d'exprimer leurs passions, leur personnalité et leurs points de vue. Le programme CAS complète de manière globale un programme scolaire stimulant, qui donne des occasions d'**auto-détermination**, de **collaboration**, de **réussite** et de **plaisir**.

Le programme CAS permet aux élèves d'enrichir leur développement personnel et interpersonnel. Un programme CAS significatif est un voyage à la découverte de soi et des autres. Pour beaucoup d'élèves, le programme CAS change leur vie. Le point de départ est différent pour chaque élève, tout comme les besoins et les objectifs. Le programme CAS est donc personnalisé en fonction des intérêts de l'élève, de ses compétences, de ses valeurs et de son histoire.

L'établissement scolaire et les élèves doivent accorder autant d'importance au programme CAS qu'à n'importe quel autre élément du Programme du diplôme et s'assurer que suffisamment de temps lui a été attribué pour permettre l'engagement nécessaire dans le programme CAS. Les étapes du programme CAS offrent un cadre pratique et constructif, ainsi qu'un continuum du processus de l'IB pour les élèves du programme CAS.

La réussite au programme CAS est obligatoire pour obtenir le diplôme de l'IB. Même si le programme CAS n'est pas formellement évalué, les élèves réfléchissent à leurs expériences CAS et fournissent dans leurs dossiers CAS des preuves montrant qu'ils ont atteint les sept objectifs d'apprentissage.

Le programme CAS commence formellement au début du Programme du diplôme et continue régulièrement, idéalement une fois par semaine, pendant au moins **18 mois** en maintenant un équilibre raisonnable entre la créativité, l'activité et le service.

Il est attendu de tous les élèves du programme CAS qu'ils réalisent et tiennent à jour un **dossier CAS** pour prouver leur engagement. Ce dossier rassemble des preuves qui mettent en valeur les expériences CAS et les réflexions de l'élève : il n'est pas formellement évalué.

Pour réussir, l'élève doit atteindre les sept **objectifs d'apprentissage du programme CAS**. Grâce à leur dossier CAS, les élèves donnent à l'établissement scolaire une preuve qu'ils ont atteint chaque objectif d'apprentissage.

Ils s'engagent dans des **expériences CAS** impliquant une ou plusieurs des trois composantes du programme CAS. Une expérience CAS peut être un événement unique ou une série d'événements se prolongeant dans le temps.

De plus, les élèves doivent entreprendre un **projet CAS** d'une durée minimale d'un mois qui les mettra au défi de faire preuve d'initiative, de persévérance et de développer des compétences, telles que la collaboration, la résolution de problème et la prise de décision. Le projet CAS peut traiter de n'importe quelle composante du programme CAS, ou en combiner deux ou trois.

Les élèves utilisent les **étapes du programme CAS** (recherche, préparation, action, réflexion et présentation du résultat) comme cadre pour leurs expériences et leur projet CAS.

Les élèves doivent avoir trois **entretiens** documentés formels avec leur coordonnateur/conseiller du programme CAS. Le premier entretien a lieu au début du programme CAS, le deuxième à la fin de la première année et le dernier à la fin du programme CAS.

Le programme CAS insiste sur la **réflexion** qui est au centre de la construction d'une expérience riche et approfondie dans le programme CAS. La réflexion enrichit l'apprentissage des élèves et leur développement en leur permettant d'explorer des idées, des compétences, des points forts, des limites et des domaines de développement ultérieur, ainsi que d'envisager la manière dont ils peuvent utiliser leurs acquis préliminaires dans de nouveaux contextes.

Objectifs globaux

Le programme CAS a pour but de former des élèves :

- qui apprécient un éventail d'expériences CAS et y trouvent un sens ;
- qui réfléchissent mûrement à leurs expériences ;
- qui déterminent des objectifs, développent des stratégies et identifient des actions à entreprendre pour assurer leur développement personnel ;
- qui explorent de nouvelles possibilités, acceptent de nouveaux défis et s'adaptent à de nouveaux rôles ;
- qui participent activement à des projets CAS planifiés, durables et collectifs ;
- qui comprennent qu'ils sont des membres de communautés locales et mondiales et qu'ils ont des responsabilités les uns envers les autres et envers l'environnement.

Objectifs d'apprentissage du programme CAS

Pour réussir le programme CAS, les élèves doivent atteindre sept objectifs d'apprentissage en s'impliquant dans leur programme CAS pendant 18 mois. Ces objectifs d'apprentissage déterminent ce qu'un élève est capable de faire à différents stades du programme CAS. Grâce à des expériences CAS ayant un sens et un but précis, les élèves développent les compétences, les qualités et les compréhensions nécessaires pour atteindre les sept objectifs d'apprentissage du programme CAS.

Certains objectifs peuvent être atteints plusieurs fois, tandis que d'autres peuvent l'être moins fréquemment. Les expériences CAS ne mènent pas toutes à un objectif d'apprentissage. Les élèves fournissent à l'établissement scolaire des preuves dans leur dossier CAS montrant qu'ils ont atteint chaque objectif d'apprentissage au moins une fois au cours du programme CAS. Le coordonnateur du programme CAS doit se mettre d'accord avec l'élève sur les preuves nécessaires pour démontrer qu'il a atteint chaque objectif d'apprentissage. Il arrive souvent que l'on retrouve ces preuves dans les réflexions des élèves.

Le programme CAS compte sept objectifs d'apprentissage.

Objectif d'apprentissage 1	Identifier ses points forts et développer les domaines à améliorer
Descripteur	Les élèves sont capables de se considérer comme des personnes ayant des compétences et aptitudes diverses, certaines plus développées que d'autres.
Objectif d'apprentissage 2	Démontrer que des défis ont été relevés et qu'ils sont à l'origine de nouvelles compétences
Descripteur	Il peut s'agir d'une nouvelle expérience ou du prolongement d'une expérience existante. Les compétences nouvellement acquises ou développées peuvent apparaître grâce à des expériences que l'élève n'avait encore jamais entreprises ou à une expertise accrue dans un domaine établi.
Objectif d'apprentissage 3	Montrer une aptitude à initier et planifier une expérience CAS
Descripteur	Les élèves peuvent préciser les étapes menant de la conception d'une idée à l'exécution d'un plan pour une expérience CAS ou une série d'expériences CAS. Ceci peut être fait en collaboration avec d'autres participants. Les élèves peuvent montrer leurs connaissances et leur prise de conscience en se fondant sur une expérience antérieure, ou en lançant une nouvelle idée ou un nouveau processus.
Objectif d'apprentissage 4	Faire preuve d'engagement et de persévérance vis-à-vis des expériences CAS
Descripteur	Les élèves démontrent un engagement régulier et une participation active dans le programme CAS.

Objectif d'apprentissage 5	Démontrer des compétences et reconnaître les bénéfices du travail en collaboration
Descripteur	Les élèves sont capables d'identifier, de démontrer et de discuter de manière critique des bénéfices et des défis de la collaboration survenus au cours des expériences CAS.
Objectif d'apprentissage 6	Démontrer son engagement dans des questions d'importance mondiale
Descripteur	Les élèves sont capables d'identifier et de montrer leur compréhension des questions mondiales, de prendre des décisions responsables et d'entreprendre une action appropriée en réponse à la question, au niveau local, national ou international.
Objectif d'apprentissage 7	Reconnaître et réfléchir à l'éthique des choix et des actions
Descripteur	Les élèves montrent qu'ils ont conscience des conséquences de leurs choix et de leurs actions lorsqu'ils planifient et réalisent des expériences CAS.

Les descripteurs permettent de préciser les objectifs d'apprentissage du programme CAS. Reportez-vous à l'annexe de ce guide pour plus d'informations sur les objectifs d'apprentissage et leurs descripteurs.

Les responsabilités des élèves du programme CAS

La réussite au programme CAS repose sur l'engagement personnel de l'élève, ainsi que sur le choix et l'épanouissement qu'il retirera de ses expériences CAS. Tout au long du Programme du diplôme, les élèves réalisent diverses expériences CAS, idéalement chaque semaine, pendant au moins 18 mois. Ils doivent également entreprendre au moins un projet CAS d'une durée minimale d'un mois. Les élèves réfléchissent sur les moments importants de leurs expériences CAS tout au long du programme CAS et tiennent à jour un dossier CAS. Grâce aux preuves conservées dans leur dossier CAS, les élèves pourront ainsi démontrer au coordonnateur du programme CAS qu'ils ont atteint les sept objectifs d'apprentissage du programme CAS.

Les élèves doivent :

- aborder le programme CAS en ayant une attitude proactive ;
- développer une compréhension claire des exigences du programme CAS et de son but ;
- explorer les valeurs personnelles, les attitudes et les qualités qui font référence au profil de l'apprenant de l'IB et à la déclaration de mission de l'IB ;
- déterminer des objectifs personnels ;
- discuter des plans pour les expériences CAS avec le coordonnateur et/ou le conseiller du programme CAS ;
- comprendre et appliquer les étapes du programme CAS, le cas échéant ;
- participer à diverses expériences, certaines auto-initiées, et au moins à un projet CAS ;
- prendre davantage conscience de leurs intérêts personnels, de leurs capacités et de leurs talents et observer leur évolution au fil du programme CAS ;
- tenir à jour un dossier CAS et consigner leurs expériences CAS, en incluant les preuves de leur atteinte des sept objectifs d'apprentissage du programme CAS ;
- comprendre le processus de réflexion et identifier les bonnes occasions pour réfléchir sur les expériences CAS ;
- démontrer les actions accomplies dans le cadre du programme CAS ;
- communiquer avec le coordonnateur/conseiller et/ou le superviseur du programme CAS lors de réunions formelles et informelles ;
- assurer un équilibre entre les trois composantes (créativité, activité et service) dans leur programme CAS ;
- adopter un comportement convenable et éthique dans leurs choix et leurs attitudes.

Expériences CAS

Une **expérience CAS** est un événement spécifique dans lequel s'engage l'élève en utilisant une ou plusieurs des trois composantes du programme CAS.

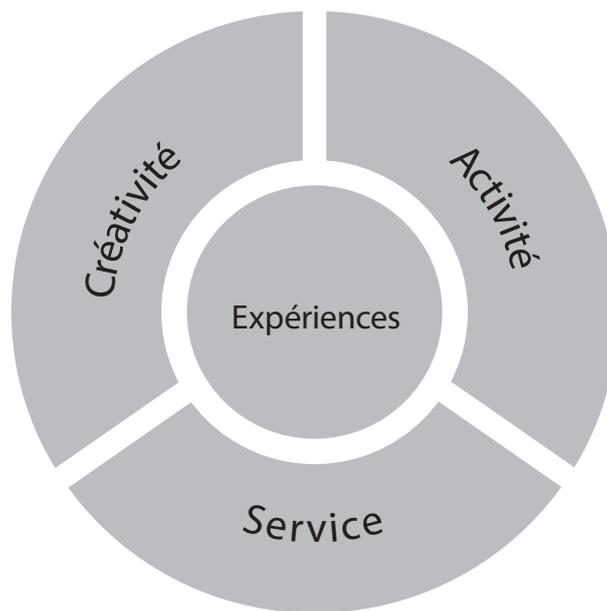


Figure 2
Expériences CAS

Une expérience CAS peut être un événement unique ou une série d'événements se prolongeant dans le temps.

Un **projet CAS** est une série d'expériences CAS collaboratives et séquentielles, qui doit durer au moins un mois (voir la section « Projet CAS » pour tout critère supplémentaire).

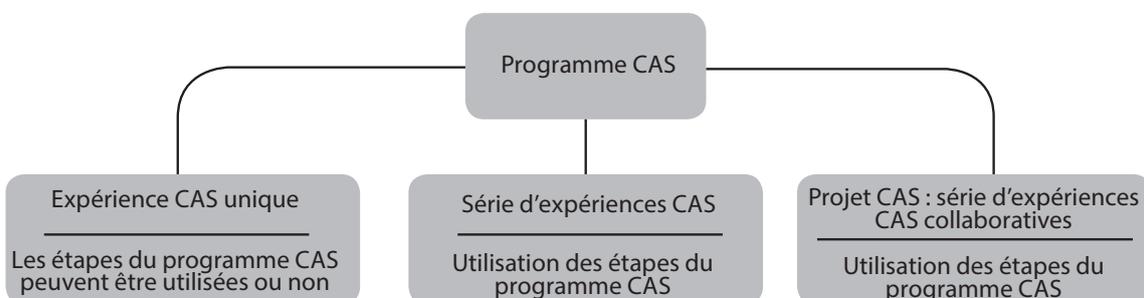


Figure 3
Expériences CAS et étapes du programme CAS

Généralement, le programme CAS d'un élève combine des expériences prévues/imprévues uniques et continues. Chacune de ces expériences a de la valeur et peut conduire à un développement personnel. Cependant, le programme CAS doit représenter plus qu'une somme d'expériences imprévues/uniques pour être significatif. Afin de le rendre plus stimulant, il est recommandé de mener une série d'expériences CAS intéressantes planifiées. Les expériences CAS peuvent intégrer une ou plusieurs composantes du programme CAS. Par exemple :

- une randonnée en montagne peut être une expérience originale pour la composante « activité » ;
- un élève peut planifier plusieurs visites dans une maison de retraite pour la composante « service » ;
- un groupe d'élèves peut planifier et organiser un tournoi de basket pour la communauté locale dans le cadre des composantes « activité » et « service ».

Directives pour les expériences CAS

Le coordonnateur du programme CAS aide les élèves à comprendre ce qui peut ou ne peut pas être une expérience CAS. Il existe quatre directives qui doivent être appliquées à toute proposition d'expérience CAS.

Une expérience CAS doit :

- correspondre à une ou plusieurs composantes du programme CAS ;
- être fondée sur un intérêt personnel, une compétence, un talent ou une occasion de développement ;
- permettre de développer les qualités du profil de l'apprenant de l'IB ;
- rester distinctes des exigences du cours du Programme du diplôme (elle ne peut ni y être utilisée, ni y être incluse).

Afin d'aider les élèves à prendre une décision quant à leur expérience CAS, il peut être utile de leur poser les questions suivantes.

- L'expérience sera-t-elle agréable ?
- L'expérience permet-elle le développement d'intérêts personnels, de compétences et/ou de talents ?
- Quelles nouvelles opportunités ou nouveaux défis l'expérience peut-elle représenter ?
- Quelles conséquences votre expérience CAS peut-elle avoir pour vous, pour les autres et pour l'environnement ?
- Quels objectifs d'apprentissage du programme CAS peuvent être traités ?

S'il n'est pas nécessaire que chaque expérience CAS traite d'un objectif d'apprentissage du programme CAS, les élèves doivent cependant prouver qu'ils ont atteint tous les objectifs d'apprentissage à la fin du programme CAS.

Étapes du programme CAS

Lorsque les élèves réfléchissent à ce qu'ils aimeraient faire dans le programme CAS, qu'ils font des plans et réalisent leurs idées, les étapes du programme CAS (adaptées des « cinq étapes de l'apprentissage par le service », décrites par Cathryn Berger Kaye en 2010) constituent un cadre de travail pratique et constructif tout en assurant le continuum des processus. Les étapes du programme CAS sont applicables aux trois composantes : créativité, activité et service, ainsi qu'au projet CAS.

Elles constituent un processus qui pourra aider les élèves dans de nombreux aspects de leur vie. Les élèves suivent un processus qui leur permettra d'explorer un intérêt souvent à l'origine de questions et d'une certaine curiosité, d'en apprendre davantage, d'agir d'une certaine manière, de réfléchir sur ce qu'ils ont fait jusque-là et de démontrer leur compréhension du processus. L'application de ces étapes au programme CAS permet aux élèves de disposer d'une structure fiable et flexible qu'ils peuvent ensuite appliquer en toute confiance à de futures situations.

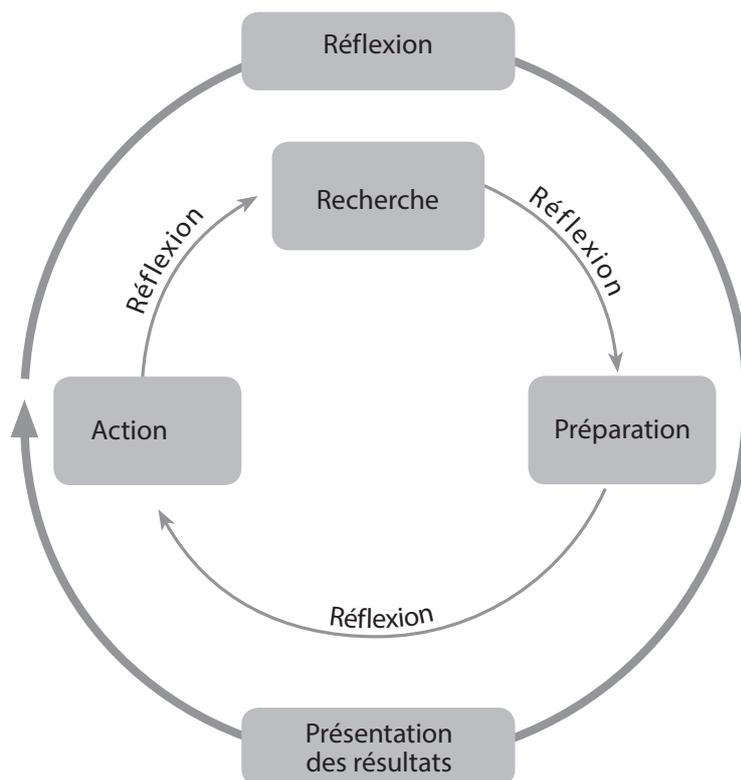


Figure 4
Les cinq étapes du programme CAS

Comme l'indique le diagramme, les étapes se divisent en deux cercles. Le cercle central représente le processus qui comprend quatre éléments clés : **recherche**, **préparation**, **action** et **réflexion** (survenant par intermittence en réaction à des expériences significatives). Le cercle extérieur, quant à lui, se compose de deux éléments : **réflexion** et **présentation des résultats**, qui permettent de guider les élèves dans le résumé de leur expérience.

Les cinq étapes du programme CAS sont donc les suivantes.

1. **Recherche** : les élèves doivent identifier les intérêts, les compétences et les talents à utiliser, ainsi que choisir les domaines de développement personnel appropriés lorsqu'ils envisagent des expériences CAS. Ils doivent chercher ce qu'ils veulent faire et déterminer l'objectif de leur expérience CAS. Dans le cas de la composante « service », les élèves doivent identifier un besoin qu'ils veulent traiter.
2. **Préparation** : les élèves clarifient les rôles et les responsabilités, élaborent un plan d'action, identifient des ressources spécifiques, déterminent des échéances et acquièrent les compétences nécessaires pour mener à bien leur expérience CAS.
3. **Action** : les élèves mettent en œuvre leur idée ou leur plan. La mise en œuvre fait souvent appel à des compétences de prise de décision et de résolution de problèmes. Les élèves peuvent travailler seuls, par deux ou en groupe.
4. **Réflexion** : les élèves décrivent ce qui s'est passé, expriment leurs sentiments, génèrent des idées et soulèvent des questions. La réflexion peut avoir lieu à tout moment pendant le programme CAS pour approfondir la compréhension, revoir les plans, apprendre de l'expérience et établir des connexions explicites entre les progrès, les actions accomplies et les objectifs d'apprentissage des élèves en matière de prise de conscience personnelle. La réflexion peut mener à une nouvelle action.
5. **Présentation des résultats** : les élèves explicitent ce qu'ils ont appris et de quelle manière, ainsi que ce qu'ils ont réalisé. Ils peuvent, par exemple, partager leur expérience CAS grâce à leur dossier CAS, ou de manière formelle ou informelle avec d'autres personnes. La présentation et la communication permettent aux élèves de renforcer leur compréhension et de provoquer une réaction chez les autres.

Les étapes du programme CAS constituent un cadre de travail qui permet aux élèves :

- d'accroître leur conscience de soi ;
- d'apprendre à apprendre ;
- d'explorer de nouveaux défis ;
- d'appliquer différents styles d'apprentissage ;
- de développer leur capacité à communiquer et à collaborer avec les autres ;
- d'expérimenter et de reconnaître le développement personnel ;
- de développer les qualités du profil de l'apprenant de l'IB.

Dans le cas d'expériences CAS uniques, les élèves peuvent commencer par la recherche, la préparation ou l'action. Dans le cas d'expériences CAS continues, il est conseillé de commencer par la recherche. Dans ce genre d'expériences, l'étape « action » peut ramener les élèves au stade de la recherche ou de la préparation alors qu'ils approfondissent, développent ou mettent en œuvre des idées nouvelles ou connexes.

Le coordonnateur du programme CAS doit s'assurer que les conseillers du programme CAS et autre personnel de soutien, ainsi que les élèves du programme CAS comprennent les étapes du programme CAS afin qu'elles soient bien appliquées pour faire progresser le programme CAS des élèves.

Le *Matériel de soutien pédagogique* propose des ressources pour aider les élèves à mieux comprendre les étapes du programme CAS.

Composantes CAS

Créativité

Exploration et prolongement des idées résultant en une représentation ou un produit original ou d'interprétation

La créativité au sein du programme CAS donne aux élèves l'occasion d'explorer leur sens de l'originalité dans leur manière de réfléchir et de s'exprimer. La créativité naît des talents de l'élève, de ses intérêts, de ses passions, de sa sensibilité et de son imagination. Elle peut s'exprimer sous une variété infinie de formes. Par exemple : les arts visuels et d'interprétation, le design numérique, l'écriture, le cinéma, les arts culinaires, l'artisanat et la composition. Les élèves sont encouragés à se lancer dans des réalisations créatives qui les poussent au-delà de leur zone de confort et les incitent à mener une réflexion moins conventionnelle qu'à l'habitude.

Si les élèves excellent dans une forme créative spécifique, par exemple, la musique, la peinture ou l'interprétation, ils peuvent choisir de s'y impliquer davantage et d'approfondir leur niveau de compétence. Ils pourront ainsi définir de nouveaux défis et objectifs spécifiques dans leur domaine pour valider la composante « créativité » du programme CAS. Par exemple, un musicien peut composer et réaliser un solo de guitare ; un artiste peut créer une nouvelle sculpture ou une série de photos ; un acteur peut présenter une scène originale. En cherchant de nouvelles possibilités, les élèves peuvent découvrir des manières de répondre aux défis et identifier les points forts qui les font avancer, animent leur curiosité et leur sens continu de l'innovation. Afin d'exprimer leur créativité, les élèves peuvent présenter leur produit ou leur représentation de diverses manières, par exemple à l'aide d'un enregistrement, d'une présentation, d'une exposition, des médias sociaux ou d'une discussion partagée. Pour répondre aux critères de la créativité du programme CAS, il ne suffit pas d'apprécier les efforts créatifs des autres, par exemple en assistant à un concert ou à une exposition artistique.

La créativité peut être inspirée et enrichie par les cours du Programme du diplôme que suivent les élèves. Par exemple, ils peuvent répondre à de nouveaux défis et objectifs spécifiques en créativité en utilisant les compétences développées dans le cours d'arts visuels ou trouver de nouveaux moyens d'expression en appliquant des éléments du cours de technologie du design. Toutefois, les expériences de la composante « créativité » doivent être distinctes des exigences des cours du Programme du diplôme de l'élève. Elles ne peuvent ni en faire partie, ni y être utilisées.

Comme pour toutes les expériences CAS, les élèves doivent mûrement réfléchir à la façon dont ils vont s'impliquer dans la composante « créativité ». Ils peuvent être guidés dans la recherche de moments importants pour eux ou d'inspiration qui susciteront la réflexion. La créativité peut inspirer les élèves à réfléchir de manière différente. Par exemple, l'art, la musique, un bref récit, un blog, des photos, un sketch, entre autres, peuvent stimuler la réflexion des élèves.

Les approches de la créativité

Il existe de nombreuses approches de la créativité.

- La créativité continue : l'élève participe déjà à une activité créative au sein d'un groupe ou d'un club scolaire, ou à toute autre forme de créativité qui s'inscrit dans la durée. Il pourra alors poursuivre son activité, dans le cadre de la composante « créativité ». Il pourra également être encouragé à élargir et développer sa participation, le cas échéant.

- La créativité propre à l'établissement : les élèves sont encouragés à participer à une activité créative significative et à explorer leur sens de l'originalité dans leur manière de réfléchir et de s'exprimer. Il existe probablement au sein de l'établissement de nombreuses occasions de créativité adaptées dans lesquelles les élèves peuvent s'investir. Ces expériences « créativité » peuvent faire partie des projets CAS de l'établissement, d'un club scolaire, de sessions de créativité planifiées ou d'autres occasions.
- La créativité propre à la communauté : la participation à la créativité au sein de la communauté locale accroît la prise de conscience de l'élève et sa compréhension des relations interpersonnelles, surtout si l'expérience implique la communauté locale. Afin d'être exploitées au mieux, ces expériences « créativité » devront être régulières. Ainsi, les élèves pourront construire et maintenir des relations tout en développant leurs talents, leurs intérêts, leurs passions, leur sensibilité et leur imagination. Par exemple, les élèves peuvent rejoindre un groupe de théâtre de la communauté, contribuer à une galerie d'art de la communauté, créer une sculpture pour un parc communautaire, suivre des cours de cuisine, ou prendre part à toute autre possibilité.
- La créativité individuelle : les élèves peuvent décider d'effectuer leurs expériences « créativité » en solitaire, comme composer une musique, développer un site Web, écrire un recueil de nouvelles de fiction, concevoir des meubles, créer des œuvres artisanales ou peindre une série de portraits. Afin de tirer tout le bénéfice de ces expériences « créativité », elles devront s'inscrire dans la durée. Les élèves seront alors encouragés à se fixer des objectifs personnels et à travailler de manière soutenue pour les atteindre. L'évaluation des risques de ces expériences créatives en solitaire devra être réalisée au préalable avec l'élève, le cas échéant.

Activité

Effort physique contribuant à une bonne hygiène de vie

La composante « activité » a pour objectif d'encourager des habitudes saines liées au bien-être physique tout au long de la vie. Ces activités peuvent comprendre des sports individuels et d'équipe, des exercices d'aérobic, de la danse, des sports d'extérieur, du fitness et toute autre forme d'effort physique qui contribue expressément à un mode de vie sain. Les élèves sont encouragés à participer à ces activités régulièrement et à un niveau adapté afin de pouvoir relever un véritable défi et d'en tirer bénéfice.

Les établissements scolaires doivent soutenir les élèves dont la situation personnelle ou la culture peuvent affecter leur participation à des activités physiques. De même, les élèves souffrant de handicap doivent se voir offrir des occasions de participer à cette composante. Tous les élèves du programme CAS doivent répondre à l'exigence de base d'un effort physique contribuant à une bonne hygiène de vie, et ce, de manière adaptée à chacun.

Les élèves qui participent régulièrement à des activités appropriées pour la composante seront encouragés à élargir et à développer leur participation. Ils pourront approfondir leurs objectifs personnels, explorer différents modèles d'entraînement pour améliorer le sport qu'ils pratiquent déjà ou commencer un nouveau sport. Pour les élèves athlètes confirmés, il leur faudra maintenir un programme d'entraînement rigoureux planifié. Certains programmes d'études nationaux exigent que les élèves participent à un cours d'éducation physique. La participation à de tels cours peut être considérée comme une activité si elle satisfait aux directives du programme CAS.

Comme pour toutes les expériences CAS, les élèves doivent mûrement réfléchir à la façon dont ils vont s'impliquer dans la composante « activité ». Ils peuvent être guidés dans la recherche de moments importants pour eux ou d'inspiration qui susciteront la réflexion.

Les approches de l'activité

Il existe de nombreuses approches de l'activité.

- L'activité continue : l'élève participe déjà à une activité physique au sein d'une équipe ou d'un club scolaire ou à toute autre forme d'exercice physique qui s'inscrit dans la durée. Il pourra alors la poursuivre dans le cadre de la composante « activité », mais il devra se fixer des objectifs personnels conformément aux principes du programme CAS. Il pourra également être encouragé à élargir et développer sa participation, le cas échéant.
- L'activité propre à l'établissement : les élèves sont encouragés à participer à une activité importante pour leur bien-être physique. Il existe probablement au sein de l'établissement de nombreuses occasions d'activités adaptées auxquelles les élèves peuvent participer. Par exemple, ces expériences « activité » peuvent faire partie des programmes d'études de l'établissement, d'un club sportif de l'établissement ou des sessions de sport programmées. Les élèves peuvent décider de lancer une activité scolaire telle que le basket ou le tennis et y impliquer soit d'autres élèves du programme CAS, soit d'autres élèves de l'établissement scolaire.
- L'activité propre à la communauté : la participation à une activité au sein de la communauté locale accroît la prise de conscience de l'élève et sa compréhension des relations interpersonnelles, surtout si l'expérience « activité » implique des membres de la communauté locale. Toutefois, des événements « activité » uniques peuvent manquer de profondeur et de sens. Afin d'être exploitées au mieux, ces expériences « activité » devront être régulières, dans la mesure du possible. Ainsi, les élèves pourront construire et maintenir des relations tout en développant leur bien-être physique. Par exemple, au lieu de participer à une expérience « activité » unique comme une diverticourse de la communauté, les élèves pourraient rejoindre un club de course, un cours de danse, un cours d'aérobic ou un groupe de sport extrascolaire.
- L'activité individuelle : les élèves peuvent décider d'effectuer leurs expériences « activité » en solitaire, comme fréquenter une salle de sport, pratiquer le cyclisme, le patin à roulettes, la natation ou la musculation. Afin de pouvoir tirer tout le bénéfice de ces expériences « activité », celles-ci devront s'inscrire dans la durée. Les élèves seront alors encouragés à se fixer des objectifs personnels et à travailler de manière soutenue et appropriée pour les atteindre. L'évaluation des risques de ces expériences physiques en solitaire devra être réalisée au préalable avec l'élève, le cas échéant.

Service

Engagement collaboratif et mutuel avec la communauté en réponse à un besoin authentique

La composante « service » a pour objectif de faire comprendre aux élèves qu'ils ont les capacités de contribuer de manière significative à leur communauté et à leur société. Par le biais du service, les élèves développeront leurs compétences personnelles et sociales (par exemple, prise de décision et d'initiatives, résolution de problèmes, responsabilisation) et les appliqueront à des situations de la vie réelle. Le service est souvent considéré comme l'une des composantes CAS les plus transformatrices car elle favorise la prise de conscience et la sensibilité internationale des élèves au moyen d'interactions et d'expériences nouvelles. Il est recommandé d'utiliser les étapes du programme CAS lors du développement de l'expérience « service ».

La composante « service » du programme CAS profite à tous. Les élèves apprennent en identifiant et en traitant les véritables besoins de la communauté et, cette dernière, bénéficie d'une collaboration réciproque. Le service permet de développer des aptitudes, des attitudes et des valeurs conformes à la déclaration de mission de l'IB et au profil de l'apprenant de l'IB. En tant que telles, les expériences « service » du programme CAS se font sur une base bénévole.

La définition de « communauté » doit prendre en compte la situation et la culture. L'établissement scolaire peut être considéré comme une communauté. Toutefois, il est recommandé que les expériences « service » dépassent le cadre scolaire et touchent davantage les communautés locales, nationales et/ou internationales. Les élèves doivent s'impliquer dans la communauté et collaborer avec les autres afin de définir leurs besoins, ce qui leur permettra d'organiser et de mettre en œuvre leur idée d'expérience « service ».

Les coordonnateurs du programme CAS doivent toujours tenir compte de l'avantage que représente une expérience « service » au niveau local. Les interactions locales permettent de développer des relations, d'observer et de participer à un changement durable et de répondre aux défis grâce à la collaboration. À partir du contexte local, les élèves peuvent élargir leur réflexion et leur connaissance pour mieux comprendre les questions mondiales. Ils peuvent également étendre le service local par le biais de partenariats avec des élèves d'autres villes, pays et continents, afin de générer un impact mondial. La technologie offre la possibilité de développer des réseaux, de partager des initiatives, de créer des partenariats et d'influencer le monde.

Comme pour toutes les expériences CAS, les élèves doivent mûrement réfléchir à la façon dont ils vont s'impliquer dans la composante « service ». Ils peuvent être guidés dans la recherche de moments importants pour eux ou d'inspiration qui susciteront la réflexion.

Apprentissage par le service

Les expériences « service » du programme CAS peuvent être traitées à l'aide d'un modèle d'apprentissage par le service. L'apprentissage par le service est le développement et l'application de connaissances et de compétences pour répondre à un besoin communautaire identifié. Dans cette approche basée sur la recherche, les élèves entreprennent des initiatives de service souvent liées à des sujets déjà étudiés dans le programme d'études, en utilisant des compétences, des compréhensions et des valeurs développées lors de ces études. L'apprentissage par le service se fonde sur les connaissances préalables et le contexte des élèves en leur permettant d'établir des liens entre leurs matières scolaires et leurs expériences « service ».

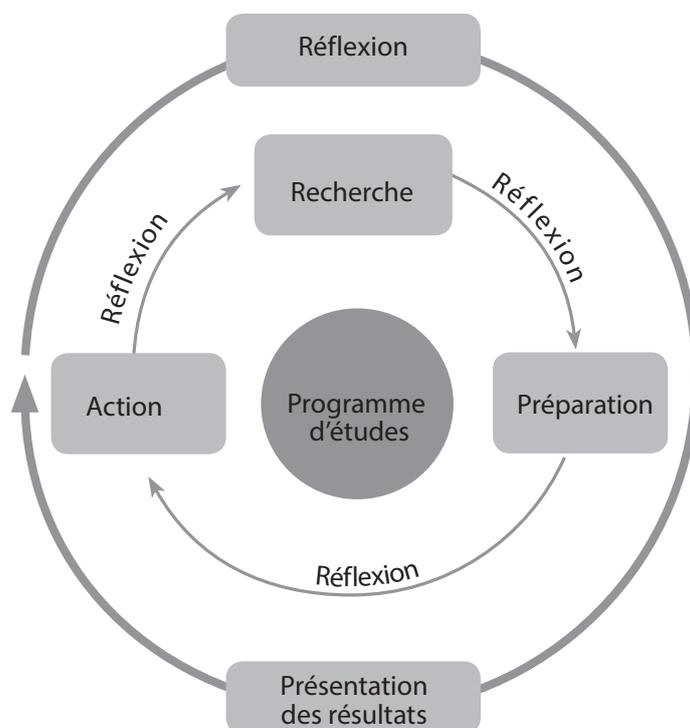


Figure 5

Les étapes du programme CAS dans le cadre de l'apprentissage par le service

Utilisation des étapes du programme CAS pour l'apprentissage par le service

Il est recommandé aux élèves qui entreprennent des expériences « service » d'utiliser les étapes du programme CAS. Toutes les formes de service doivent impliquer une étape de recherche, de préparation et d'action répondant à un besoin identifié. La réflexion effectuée par la suite sur des expériences significatives développe la capacité à résoudre des problèmes et à faire des choix informés. Enfin, la présentation des résultats est une manière de partager ce qui s'est passé. Les étapes du programme CAS spécifiques à l'apprentissage par le service offrent aux élèves une approche pratique et constructive. Au fur et à mesure de leur progression dans chacune de ces étapes, les élèves peuvent s'inspirer des compétences et des connaissances acquises dans leurs matières scolaires pour consolider leurs expériences.

Présentation des étapes de l'apprentissage par le service.

1. **Recherche** : les élèves participent à l'analyse sociale d'une question sélectionnée, en identifiant et en confirmant un besoin de la communauté, avec un partenaire issu de cette même communauté. Une fois qu'ils auront listé leurs intérêts, leurs compétences, leurs talents et les domaines propices à leur développement personnel, les élèves pourront faire des choix en fonction de leurs priorités, de leurs capacités et du besoin identifié.
2. **Préparation** : les élèves conçoivent un plan de service adapté au besoin identifié, en spécifiant les rôles et les responsabilités, les exigences en matière de ressources et les échéances nécessaires pour réussir la mise en œuvre du plan. Tous les partenaires de la communauté sont susceptibles d'être consultés. Les élèves acquièrent et développent les connaissances et les compétences nécessaires à l'expérience.
3. **Action** : les élèves mettent en œuvre le plan par l'intermédiaire du service direct, indirect, de la défense d'une cause ou de la recherche. Leur service peut combiner un ou plusieurs de ces types de service. Les élèves peuvent travailler seuls, par deux ou en groupe.
4. **Réflexion** : les élèves analysent leurs réflexions, leurs sentiments et leurs actions dans un contexte personnel, communautaire et mondial. Dans l'apprentissage par le service, la réflexion est plus fréquente et se fait à mesure que les élèves identifient des moments importants générés par de nouvelles situations et de nouvelles connaissances.
5. **Présentation des résultats** : les élèves explicitent ce qu'ils ont appris et de quelle manière, ainsi que ce qu'ils ont réalisé. Ils peuvent, par exemple, partager leur expérience « service » grâce à leur dossier CAS, ou de manière formelle ou informelle avec d'autres personnes. La présentation et la communication permettent aux élèves de renforcer leur compréhension et de provoquer une réaction chez les autres.

Les quatre types d'action par le service

Il est conseillé que les élèves entreprennent différents types de service au sein de leur programme CAS. Ces types d'action sont les suivants.

- **Service direct** : les élèves peuvent interagir avec des gens, l'environnement ou des animaux. Par exemple, le service direct peut consister à être le tuteur de quelqu'un, à développer un jardin en partenariat avec des réfugiés ou à travailler dans un refuge pour animaux.
- **Service indirect** : les élèves ne voient pas les destinataires du service indirect mais ils doivent vérifier que leurs actions bénéficieront à la communauté ou à l'environnement. Par exemple, le service indirect peut consister à concevoir un site Web pour une organisation à but non lucratif, à créer un livre d'images original pour enseigner une langue ou à faire pousser des semis à planter.
- **Défense d'une cause** : les élèves parlent au nom d'une cause ou d'un problème pour encourager une action sur une question d'intérêt public. Par exemple, la défense d'une cause peut prendre la forme d'une campagne de sensibilisation à la famine, d'une représentation portant sur le harcèlement scolaire ou de la création d'une vidéo sur des solutions durables d'approvisionnement en eau.

- **Recherche** : les élèves recueillent des informations auprès de diverses sources, analysent des données et font un rapport sur un sujet important pour influencer une politique ou une pratique. Par exemple, ils peuvent réaliser des enquêtes environnementales pour influencer leur établissement scolaire ; contribuer à une étude sur la migration des animaux ; dresser une liste des moyens efficaces pour réduire les déchets dans les espaces publics, ou réaliser une recherche sociale en menant des entretiens sur des sujets tels que les sans-abri, le chômage ou la solitude.

Les approches du service

Il existe de nombreuses approches du service.

- Le service continu : lorsque les recherches concernant un besoin mènent à un plan d'action qui sera mis en œuvre sur la durée, les élèves développent leur persévérance et leur engagement. Ils observent la manière dont leurs idées et leurs actions combinées aux contributions des autres participent aux changements. Leurs réflexions peuvent montrer une prise de conscience approfondie et une connaissance des questions sociales.
- Le service propre à l'établissement : les élèves sont généralement incités à participer à un service significatif pour la communauté en dehors du cercle de l'établissement scolaire. Toutefois, il peut y avoir des occasions de service adaptées au sein même de l'établissement. Dans tous les cas, l'action de l'élève doit répondre à un besoin authentique. En répondant aux besoins en service de l'établissement, les élèves se préparent à agir au sein de la communauté élargie. Par exemple, en faisant du tutorat au sein de l'établissement scolaire, les élèves seront mieux préparés pour faire du tutorat dans un centre communautaire.
- Le service propre à la communauté : le service au sein de la communauté locale développe la prise de conscience des élèves, ainsi que leur compréhension des questions sociales et de leurs solutions. Toutefois, les expériences de « service » isolées, auprès de particuliers peuvent manquer de profondeur et de sens. Afin de construire et de maintenir des relations bénéfiques pour tous, les interactions entre les personnes doivent avoir lieu régulièrement dans le contexte du service. Par exemple, au lieu d'entreprendre une expérience « service » unique dans une maison de retraite, les élèves peuvent décider d'organiser des visites régulières quand ils verront que leurs efforts sont valorisés et ont un impact réciproque.
- Le service de besoin immédiat : en réponse à une catastrophe, les élèves veulent souvent agir immédiatement. Ils tentent généralement d'évaluer le besoin et de concevoir une réponse organisée rapidement. Par la suite, il pourra être demandé aux élèves de faire davantage de recherches sur la question pour mieux comprendre les causes sous-jacentes de la catastrophe. Cela élargira le contexte, même si l'action par le service a déjà eu lieu. Ainsi, grâce à leurs connaissances accrues, les élèves pourront s'investir dans l'assistance continue, par exemple, en rejoignant des initiatives de prévention ou de résilience des communautés concernant une question environnementale.
- La collecte de fonds : il est généralement préférable que les élèves développent leur compréhension de l'organisation qu'ils décident de soutenir et des questions qu'elle traite. Ils peuvent faire appel à leurs intérêts, leurs compétences et leurs talents pour planifier la méthode et la manière de collecter des fonds. Idéalement, les élèves communiqueront directement avec l'organisation et établiront une comptabilité des fonds collectés. En partageant l'objet de la collecte de fonds, les élèves éduquent les autres et défendent la cause choisie. Ils peuvent également être amenés à envisager d'autres manières d'augmenter leur contribution par le biais du service direct, de la défense d'une cause ou du service par la recherche.
- Le service international : les élèves sont encouragés à participer à des actions de service au niveau local, avant d'envisager une participation à l'extérieur de leur pays. Lorsqu'ils participent à un service international, les élèves doivent comprendre le contexte et les circonstances du besoin identifié et authentifié afin de soutenir leur implication. Lorsqu'il leur est impossible d'établir une communication directe avec une communauté à l'étranger, les élèves peuvent coopérer avec une agence extérieure

pour fournir un service adapté. Les élèves ne tirent véritablement profit de leur service dans un contexte international que s'ils sont capables d'établir des liens clairs avec des questions similaires dans leur environnement local et qu'ils comprennent les conséquences de leur service. Les établissements scolaires doivent s'assurer que les fournisseurs commerciaux, le cas échéant, agissent conformément aux objectifs de la déclaration de mission de l'IB et des exigences du programme CAS. Ils doivent également entreprendre une évaluation des risques afin d'assurer la sécurité des élèves.

- Le bénévolat : les élèves font souvent du bénévolat dans des expériences « service » organisées par d'autres élèves, l'établissement scolaire ou un groupe extérieur. Ils bénéficient alors de connaissances préalables quant au contexte et au besoin en service. Quand les élèves sont informés et préparés, ils ont plus de chance de trouver dans leur action un sens et une valeur qui les touchent. Il est fortement recommandé d'utiliser les étapes du programme CAS avant de faire du bénévolat.
- Le service issu du programme d'études : les enseignants planifient des unités incluant des occasions d'apprentissage par le service, auxquelles les élèves peuvent réagir ou non. Par exemple, en étudiant l'écologie de l'eau douce en systèmes de l'environnement et sociétés, des élèves décident de surveiller et d'améliorer un système d'approvisionnement en eau local.

Projet CAS

Un projet CAS est une série d'expériences CAS collaboratives et séquentielles, mûrement réfléchies, impliquant les élèves dans une ou plusieurs composantes du programme CAS : créativité, activité et service. **Les élèves suivant le programme CAS doivent effectuer au moins un projet CAS dans le cadre du programme.**

Le projet CAS a pour objectif principal de s'assurer que les élèves s'engagent dans une collaboration durable. Ils pourront ainsi se rendre compte des bénéfices du travail en équipe et des actions qui peuvent être accomplies grâce à un échange d'idées et de compétences. Le projet CAS demande aux élèves de faire preuve d'initiative et de persévérance, ainsi que de développer des compétences comme la coopération, la résolution de problèmes et la prise de décision.

Il implique une collaboration avec un groupe d'élèves ou des membres de la communauté élargie. Tous les membres de l'équipe au sein de laquelle travaillent les élèves apportent leur contribution. Les élèves ont l'occasion d'être responsables, ou à l'origine, d'une partie ou d'un projet CAS complet. Le travail en collaboration permet à chaque élève de développer ses intérêts personnels, ses compétences et ses talents et de les intégrer à l'organisation et à la mise en œuvre de projets CAS.

Les étapes du programme CAS doivent être utilisées comme cadre de travail pour la mise en œuvre de tous les projets CAS, afin de s'assurer que toutes les exigences ont été satisfaites.

Un projet CAS peut traiter de n'importe quelle composante du programme CAS ou en combiner deux ou les trois à la fois. Les exemples suivants peuvent inspirer d'autres idées sans pour autant limiter la portée et l'orientation d'un projet CAS.

- Créativité : un groupe d'élèves organise, conçoit et crée une fresque murale.
- Activité : les élèves mettent sur pied une équipe sportive et prennent part aux activités de cette dernière, notamment aux sessions d'entraînement et aux matches contre d'autres équipes.
- Service : les élèves élaborent et animent des sessions de tutorat pour les personnes dans le besoin.
- Créativité et activité : les élèves imaginent une chorégraphie pour leur fanfare.
- Service et activité : les élèves organisent et participent à la plantation et à l'entretien d'un jardin avec les membres de la communauté locale.
- Service et créativité : les élèves découvrent que des enfants d'un établissement local ont besoin de sacs à dos. Pour répondre à ce besoin, ils vont concevoir et fabriquer des sacs à dos à partir de matériaux recyclés.
- Créativité, activité et service : les élèves répètent et présentent un spectacle de danse pour une maison de retraite de leur communauté.

Tous les projets CAS sont conçus avec un but défini et des objectifs spécifiques. Chaque élève identifie un ou plusieurs objectifs d'apprentissage qui lui permettront de définir son rôle et ses responsabilités dans le projet CAS. Par ailleurs, ils identifieront probablement d'autres objectifs ou modifieront ceux attendus au cours du projet CAS et/ou à la fin.

Il est recommandé de consacrer au moins un mois au projet CAS, de la planification à la réalisation. Les projets CAS de plus longue durée peuvent fournir des occasions plus importantes à tous les participants et sont donc encouragés. Les élèves doivent avoir pour objectif d'entreprendre leur projet CAS au niveau local et, dans la mesure du possible, effectuer plusieurs projets CAS dans le cadre du programme.

Tout au long du programme CAS, les élèves doivent réfléchir à leur expérience de projet CAS. De par sa nature collaborative, le projet CAS donne des occasions aux élèves de réfléchir avec les autres. Ces occasions de réflexion peuvent être très instructives et les aider à comprendre ce que leurs efforts peuvent apporter et comment leur développement personnel s'en trouve enrichi.

Projet de service

Lorsqu'un projet CAS traite de la composante « service » du programme (ce qu'on appelle un projet de service), les élèves doivent tenir compte des opinions et des attentes des autres personnes impliquées et se concentrer sur les besoins importants et authentiques afin de s'assurer qu'ils agissent dans le respect et la réciprocité. La prise de conscience de l'impact et des conséquences possibles de leurs actions doit faire partie du processus de planification. Les projets de service comprennent un travail en collaboration, grâce à une communication continue, avec des membres de la communauté, le cas échéant. Lorsque le projet de service nécessite de faire appel à un animateur externe, tel qu'une organisation non gouvernementale ou un fournisseur commercial, il est important de veiller à que ce dernier agisse conformément à la déclaration de mission de l'IB et aux exigences du programme CAS.

Un projet de service, qui permet d'interagir avec divers contextes sociaux ou culturels et de les reconnaître en tant que tels, accroît la sensibilité internationale des élèves ainsi que leur engagement vis-à-vis des questions d'importance mondiale. Des buts et des objectifs clairs devront être établis pour qu'un projet de service d'envergure internationale soit accepté. Les objectifs devront être compris et fondés sur les bénéfices attendus par les parties impliquées. Si un projet de service est effectué en dehors du contexte local, il est recommandé de maintenir une certaine continuité. Par exemple, les élèves peuvent faire des recherches sur la communauté à laquelle ils vont rendre service ; s'informer sur les problèmes en jeu ; élaborer une campagne de sensibilisation concernant la communauté, ou prendre conscience d'un besoin connexe dans leur communauté locale, ce qui entraînera une certaine forme d'action locale. Ils pourront ainsi inspirer un futur groupe d'élèves du programme CAS.

Pour tout projet de service, il est important de s'assurer qu'il existe :

- un besoin authentique à l'origine du projet, qui a été énoncé et qui a fait l'objet d'un accord entre les partenaires potentiels ;
- un agent de liaison ayant une bonne relation avec la communauté dans laquelle le projet de service est basé, le cas échéant ;
- un accord sur le degré de participation adéquat de l'élève concernant le projet de service ;
- une évaluation claire des risques potentiels quant à la participation de l'élève ;
- une autorisation de l'administration de l'établissement scolaire pour le projet de service ;
- des preuves que les étapes du programme CAS ont bien été suivies ;
- une évaluation approfondie des bénéfices qu'apportera le projet de service à tous les participants.

Afin de pouvoir réaliser des projets de service durables, il est important que les personnes impliquées (élèves et membres de la communauté) développent de solides relations. L'aide apportée par les élèves doit pouvoir évoluer à mesure que les besoins de la communauté changent. Lorsqu'un projet de service mise en œuvre par un groupe est ensuite repris par d'autres élèves, ces derniers doivent s'assurer que le besoin est toujours authentique ou faire les ajustements nécessaires afin de s'assurer que leur contribution est pertinente.

Réflexion

Introduction

Être réfléchi est l'une des qualités du profil de l'apprenant de l'IB : « Nous abordons de manière réfléchie le monde qui nous entoure, ainsi que nos propres idées et expériences. Nous nous efforçons de comprendre nos forces et nos faiblesses afin d'améliorer notre apprentissage et notre développement personnel. »

La réflexion se trouve au centre de la construction d'une expérience CAS riche et approfondie. Développer une culture de la réflexion permet aux élèves de comprendre et reconnaître les manières dont ils peuvent être réfléchis, de décider des meilleures méthodes et des moments opportuns. La réflexion que les élèves mènent sur leurs choix et leurs actions enrichit leur apprentissage. Ils améliorent ainsi leur capacité à explorer leurs compétences, leurs forces, leurs limites et les domaines dans lesquels ils pourront se développer ultérieurement. Grâce à la réflexion, les élèves analysent des idées et la manière dont ils peuvent utiliser leurs acquis préliminaires dans de nouveaux contextes. La réflexion permet d'améliorer la résolution de problèmes, les fonctions cognitives de niveau supérieur, et d'approfondir la compréhension, en plus d'explorer la manière dont les expériences CAS pourront influencer leur futur.

La catégorie « compétences de réflexion » des approches de l'apprentissage du Programme du diplôme met en évidence le besoin d'enseigner explicitement aux élèves à réfléchir dans différentes situations. Pour que la réflexion du programme CAS soit significative, les établissements scolaires doivent déterminer une manière d'impliquer les élèves dans la réflexion sous la forme d'une expérience vécue. Enseigner la réflexion de manière explicite à travers le programme d'études reste la meilleure façon de développer les compétences qui y sont associées. Les élèves apprendront ainsi à réfléchir de manière autonome, sous la forme d'un processus reconnu.

La réflexion au sein du programme CAS a pour but principal de donner aux élèves l'occasion :

- d'approfondir leur apprentissage ;
- d'analyser la pertinence de leur expérience ;
- d'explorer leurs valeurs personnelles et collectives ;
- de reconnaître la mise en application de leurs connaissances, de leurs compétences et de leurs qualités ;
- d'identifier leurs points forts et les domaines dans lesquels ils pourront se développer ultérieurement ;
- d'acquérir une plus grande compréhension de soi et des autres ;
- d'inscrire leur expérience dans un contexte plus large ;
- de formuler des idées et des questions pertinentes ;
- d'envisager comment améliorer leurs choix et leurs actions individuels ou collectifs ;
- d'appliquer ce qu'ils ont déjà appris à de nouvelles situations ;
- de produire et de recevoir un retour d'information constructif ;
- de faire de l'exercice de réflexion une habitude.

Éléments de réflexion

La réflexion est un moyen dynamique de développer la connaissance de soi, l'apprentissage et la capacité de prise de décision. Le processus de réflexion au sein du programme CAS comprend quatre éléments. Les deux premiers constituent le fondement de ce processus.

- Décrire ce qui s'est passé : les élèves racontent les moments qui les ont marqués, en précisant ce qui a été important ou ce qui les a influencés, ce qui s'est bien passé ou ce qui a été difficile, les obstacles et les réussites.
- Exprimer des sentiments : les élèves décrivent les émotions qu'ils ont ressenties pendant leurs expériences.

Les deux éléments suivants approfondissent le processus de réflexion et élargissent les perspectives.

- Émettre des idées : en repensant à leurs choix et en les examinant à nouveau, les élèves approfondissent leur conscience de soi et des situations.
- Formuler des questions : questionner les personnes, les processus ou les problèmes encourage une réflexion approfondie et une recherche continue.

Élargir la réflexion

Une fois qu'ils ont bien compris les quatre éléments du processus de réflexion, les élèves développent des compétences de pensée de niveau élevé en portant un regard critique sur leurs pensées, leurs sentiments et leurs actions, synthétisant par là même leur apprentissage. Le cours de théorie de la connaissance (TdC) fournit aux élèves les compétences de pensée critique nécessaires pour développer et approfondir leur réflexion. Par exemple, pendant le cours de TdC (modes de la connaissance), ils analysent leurs émotions, leur capacité à raisonner et leur utilisation de la langue.

Les élèves pourront ainsi être encouragés à avancer vers des questions plus approfondies. Par exemple :

La question *Qu'ai-je fait ?* pourrait devenir :

- *Pourquoi ai-je fait ce choix-là ?*
- *Comment cette expérience reflète-t-elle mes idées et valeurs personnelles ?*
- *De quelle manière suis-je amené à avoir un regard différent à la fois sur les autres et sur moi-même ?*

La question *Comment est-ce que je me suis senti ?* pourrait devenir :

- *Qu'ai-je ressenti face aux défis ?*
- *Quels sont les événements qui ont déclenché ces sentiments particuliers ?*
- *Quels choix auraient pu entraîner différents sentiments et résultats ?*

À la suite de la réflexion, un retour d'information du coordonnateur et/ou conseiller du programme CAS, tout comme de ses pairs, est bénéfique et nécessaire aux élèves. Le retour d'information permet de reconnaître, de confirmer ou de clarifier la compréhension des élèves et de créer des occasions de développement. Il peut prendre la forme d'une discussion formelle ou informelle, en groupe ou par deux, ou encore d'une réponse à un message posté sur un blog. Les élèves peuvent également indiquer leur méthode de retour d'information préférée.

Temps de la réflexion

En matière de réflexion pertinente, la qualité est plus importante que la quantité. L'occasion, la quantité et la méthode adaptées relèvent de la décision de l'élève. Il n'est pas attendu des élèves qu'ils réfléchissent sur chacune de leur expérience CAS ; ils doivent identifier des moments qui méritent réflexion. La réflexion est plus significative lorsqu'elle est reconnue comme étant un choix personnel. Si l'accent est mis sur la

quantité, avec un certain nombre requis de réflexions ou avec une exigence telle que « les élèves doivent réfléchir à chaque expérience CAS », la réflexion devient une obligation, ce qui est contraire à l'objectif relatif à la réflexion au sein du programme CAS.

Il est préférable de mettre l'accent sur le fait que l'élève doit déterminer des moments clés de ses expériences CAS qui inspirent la réflexion. Les approches suivantes peuvent être utiles.

- Les élèves choisissent des moments significatifs sur lesquels baser leur réflexion, tels qu'un moment où :
 - ils découvrent quelque chose ;
 - ils maîtrisent une compétence ;
 - ils affrontent un défi ;
 - ils ressentent certaines émotions ;
 - une de leurs réussites mérite d'être célébrée.
- Les élèves réfléchissent pendant / à la fin d'une expérience CAS ou une série d'expériences CAS, afin d'identifier des moments importants, de discuter d'un objectif d'apprentissage possible, de reconnaître leur développement personnel et leurs réalisations, et de prévoir leur prochaine expérience CAS.
- Ils entreprennent une réflexion de groupe avec leurs pairs pour découvrir des idées communes.
- Ils réfléchissent au début, pendant et à la fin d'une série d'expériences CAS. Ils peuvent ainsi analyser certains éléments tels que la planification, les occasions, les attentes, les défis, le progrès et le développement personnel.

La réflexion donne aux élèves des occasions de comprendre le concept, le processus et la valeur des expériences CAS. Grâce à des expériences significatives qui approfondissent la connaissance de soi, les élèves pourront ainsi adapter, adopter et intégrer la réflexion tout au long de leur vie.

Les formes de réflexion

La forme de réflexion adoptée pendant le programme CAS doit tenir compte du choix de l'élève.

Lorsqu'ils sont trop contraints, les élèves peuvent percevoir la réflexion comme une exigence pour répondre aux attentes d'autrui. Ils peuvent alors vouloir accomplir rapidement une « réflexion » puisqu'ils n'en comprennent pas la valeur. En revanche, l'élève qui comprend le but et le processus de réflexion va choisir le moment approprié, sélectionner la méthode et décider du temps dont il a besoin. Avec un plus grand sens de l'autonomie et de la responsabilité, l'élève sera encouragé à être plus honnête, plus volontaire et plus expressif et à développer des idées, y compris celles liées aux objectifs d'apprentissage. L'objectif final est de rendre les élèves autonomes dans leur processus de réflexion.

La réflexion peut prendre un nombre infini de formes. Les élèves suivant le programme CAS doivent être capables d'identifier les formes d'expression qui ont un sens pour eux et qui leur permettent d'explorer au mieux leurs expériences. Par exemple :

- un élève peut prendre des photos lors d'une randonnée et s'en servir pour baser la réflexion qu'il met par écrit ;
- deux élèves peuvent composer une chanson qui décrit la manière dont ils ont aidé des enfants ;
- un élève peut mettre en scène un poème afin de transmettre son ressenti créatif ;
- un élève peut produire une courte vidéo résumant une expérience CAS ;
- un groupe d'élèves peut créer une affiche mettant en évidence les aspects d'une expérience partagée.

En encourageant les élèves à choisir des formes de réflexion personnelles et agréables, la réflexion devient un moyen de se découvrir soi-même. Les élèves établissent des connexions, prennent conscience des choix et des conséquences, et acquièrent une sensibilité vis-à-vis de leurs expériences et de celles des autres.

La réflexion des élèves peut être exprimée par le biais d'un paragraphe, d'un dialogue, d'un poème, d'une bande dessinée, d'une représentation théâtrale, d'une lettre, d'une photo, d'une danse ou de toute autre forme d'expression. Cette approche a plus de valeur aux yeux des élèves qui, tout en servant leur objectif, peuvent allier leurs propres intérêts, compétences et talents à leur réflexion. Ils découvrent alors que la réflexion peut être intérieure et privée ou extérieure et commune.

Il est possible qu'ils souhaitent que certaines réflexions restent privées. Dans ce cas, les élèves devront décider des réflexions à placer dans leur dossier CAS. Ils devront inclure dans leur dossier CAS des réflexions qui prouvent qu'ils ont bien atteint chacun des sept objectifs d'apprentissage du programme CAS.

Comprendre la réflexion

Une des manières d'expliquer la réflexion est de clarifier ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas. Pour initier une discussion sur le processus de réflexion, les élèves peuvent collaborer avec leurs pairs et dresser leur propre tableau de comparaison. Le tableau ci-dessous donne des exemples de ce que les élèves peuvent lister et de ce dont ils peuvent discuter.

La réflexion est :	La réflexion n'est pas :
<ul style="list-style-type: none"> • honnête • personnelle • réalisée de différentes manières • parfois difficile • parfois facile • parfois créative • un outil de développement de la conscience de soi • nécessaire pour l'apprentissage • une combinaison de ce que j'ai fait et de ce que j'ai ressenti • surprenante • utile à la planification • faite seule ou avec d'autres • à propos des pensées, des sentiments et des idées • un ajout de perspective 	<ul style="list-style-type: none"> • forcée • juste ou injuste • bonne ou mauvaise • corrigée ou notée • difficile • la répétition de ce quelqu'un d'autre a dit • prévisible • jugeable par les autres • un simple résumé de ce qui s'est passé • faite pour satisfaire quelqu'un d'autre • une perte de temps • uniquement écrite • uniquement une discussion • uniquement dirigée par les enseignants

Le coordonnateur du programme CAS oriente les élèves dans leur réflexion par le biais des actions suivantes :

- définir la réflexion : cela peut être fait en clarifiant ce qu'est la réflexion et de ce qu'elle n'est pas, en montrant des pans entiers de réflexion et en donnant des exemples ;
- modéliser la réflexion : les coordonnateurs du programme CAS peuvent partager leurs manières de réfléchir en mettant l'accent sur la façon dont la réflexion peut prendre forme et se produire ;
- mener la réflexion : impliquer les élèves dans diverses pratiques de réflexion adaptées aux différents styles d'apprentissage ;

- partager des réflexions : les réflexions présentes et passées des élèves sont partagées (avec l'autorisation de l'élève) ;
- provoquer la réflexion : fournir une série de questions, d'énoncés ou d'expériences qui requièrent une réponse réfléchie.

Réflexion et objectifs d'apprentissage du programme CAS

La réflexion est la preuve essentielle sur laquelle les coordonnateurs du programme CAS se basent pour déterminer si les élèves ont réussi à atteindre les sept objectifs d'apprentissage du programme CAS. Il est toutefois important de noter que toutes les réflexions ne doivent pas obligatoirement traiter des objectifs d'apprentissage.

Pendant le programme CAS, les élèves ont tout intérêt à utiliser à la fois la réflexion structurée et la réflexion informelle lorsqu'ils recueillent les preuves des objectifs d'apprentissage. Pour le bon développement personnel et des connaissances des apprenants permanents de l'IB, il est recommandé d'équilibrer :

- les possibilités structurées et guidées pour que les élèves réfléchissent à leurs expériences CAS ;
- les diverses manières informelles pour que les élèves réfléchissent à leurs expériences CAS.

Le document *Matériel de soutien pédagogique du programme CAS* propose diverses ressources et stratégies pour aider l'élève dans sa compréhension du processus de réflexion.

Dossier CAS

Il est attendu de tous les élèves du programme CAS qu'ils réalisent et tiennent à jour un dossier CAS comme preuve de leur implication dans le programme CAS et de leur atteinte des sept objectifs d'apprentissage. Le dossier CAS peut aussi révéler la manière dont les élèves ont développé les qualités du profil de l'apprenant de l'IB.

Le dossier CAS permet également aux élèves d'organiser leur programme CAS, de réfléchir à leurs expériences CAS et de recueillir des preuves de leur engagement dans le programme ; il n'est pas formellement évalué. Le coordonnateur/conseiller du programme CAS doit s'assurer que les élèves tiennent à jour leur dossier CAS de manière pertinente, conformément aux obligations du programme. Le dossier pourra ainsi constituer un atout considérable sur le CV des élèves vis-à-vis d'un futur employeur ou d'un établissement scolaire.

Pendant les trois entretiens CAS prévus, le dossier est discuté, les élèves sont encouragés et reçoivent des conseils adaptés. Les notes et recommandations émises lors de ces entretiens doivent être brièvement documentées et incluses dans le dossier CAS de l'élève. Si des questions surviennent, portant tout particulièrement sur la capacité d'un élève à réussir le programme CAS, celles-ci doivent être notées dans le dossier CAS et générer une action appropriée dans les plus brefs délais. Le coordonnateur/conseiller du programme CAS vérifie régulièrement le dossier CAS.

Le dossier CAS est utilisé pour présenter le programme CAS suivi par l'élève et doit être une source de fierté pour lui. Afin de souligner l'importance de ce dossier, les élèves peuvent en choisir la forme, le contenu et la méthode de partage. Le style d'apprentissage de chaque élève déterminera le type de dossier qu'il utilisera : numérique, en ligne, journal intime, journal, album ou approche mixte. Les élèves sont invités à explorer les différentes options qui s'offrent à eux.

L'IB n'exige aucun format spécifique pour le dossier CAS, mais un dossier en trois parties pourrait convenir à la fois aux élèves et aux coordonnateurs du programme CAS. Les parties pourraient s'intituler : « Profil », « Expériences » et « Preuves ». Chaque partie aiderait les élèves à mieux comprendre leur engagement dans le programme CAS, à réfléchir sur et à documenter leurs expériences.

Remarque : La division du dossier en trois parties n'est proposée qu'à titre d'exemple. Il existe de nombreuses manières d'organiser un dossier et les élèves doivent pouvoir déterminer la structure d'organisation qui sera la plus efficace pour eux.

Profil : dans cette partie, les élèves mettent en pratique leurs intérêts, leurs compétences et leurs talents, leurs plans et leurs objectifs pour leur programme CAS. Au début du programme CAS, les élèves font correspondre leurs intérêts aux trois composantes du programme CAS pour identifier les expériences CAS possibles. Lors de l'élaboration du profil de l'élève, il est également possible de vérifier l'alignement des valeurs personnelles de l'élève avec celles de l'IB, en insistant particulièrement sur le profil de l'apprenant de l'IB. Par ailleurs, le fait que les objectifs d'apprentissage développent la conscience de soi est une partie importante du profil. Comprendre les objectifs globaux et les objectifs d'apprentissage du programme CAS permettra aux élèves d'identifier les buts à court et à long termes de leur programme CAS.

Expériences : cette partie retrace le parcours de l'élève dans le programme CAS, en reprenant ses diverses réflexions, ses moments d'apprentissage, ses réalisations personnelles et son utilisation des étapes du programme CAS. Elle doit être la preuve que l'élève s'est activement engagé dans son programme CAS. Tout au long du programme, les élèves peuvent ajouter leurs réflexions concernant leur développement personnel et celui de leur conscience de soi.

Preuves : dans cette partie, les élèves rassemblent les preuves de leur implication et de leurs réalisations dans le programme CAS. Ces preuves peuvent comprendre, entre autres, des documents d'organisation, des lettres, des courriels, des certificats, des remerciements pour participation et réalisations, des photos et des vidéos. Les élèves peuvent établir une corrélation entre leur engagement et leurs objectifs d'apprentissage du programme CAS. Ils peuvent également élargir leurs idées à de futures ambitions du programme CAS, tant au sein du programme qu'à l'extérieur.

Les types de dossiers CAS

Il n'existe pas de méthode particulière préférée pour le dossier CAS. Si le coordonnateur du programme CAS peut décider d'une méthode par lui-même, le fait d'impliquer les élèves dans ce choix améliore leur niveau d'engagement. Les élèves peuvent avoir des préférences qui leur permettront de faire la différence, par exemple choisir un album, un journal vidéo, un blog, des fichiers ou un site Web organisé par l'établissement.

Les établissements peuvent opter pour une plateforme particulière – un site Web, un blog ou une base de données disponible sur le marché – ou autoriser les élèves à décider seuls de la manière dont ils souhaitent présenter leur dossier CAS. Lors du choix d'une méthode, il faut prendre en compte les points suivants, dont entre autres, l'accès pour les coordonnateurs/conseiller du programme CAS, le partage public/privé, les coûts, les fonctions de chargement et les types de média autorisés.

Les six éléments du programme CAS

Les six éléments suivants sont importants pour la mise en œuvre et l'élaboration d'un programme CAS.

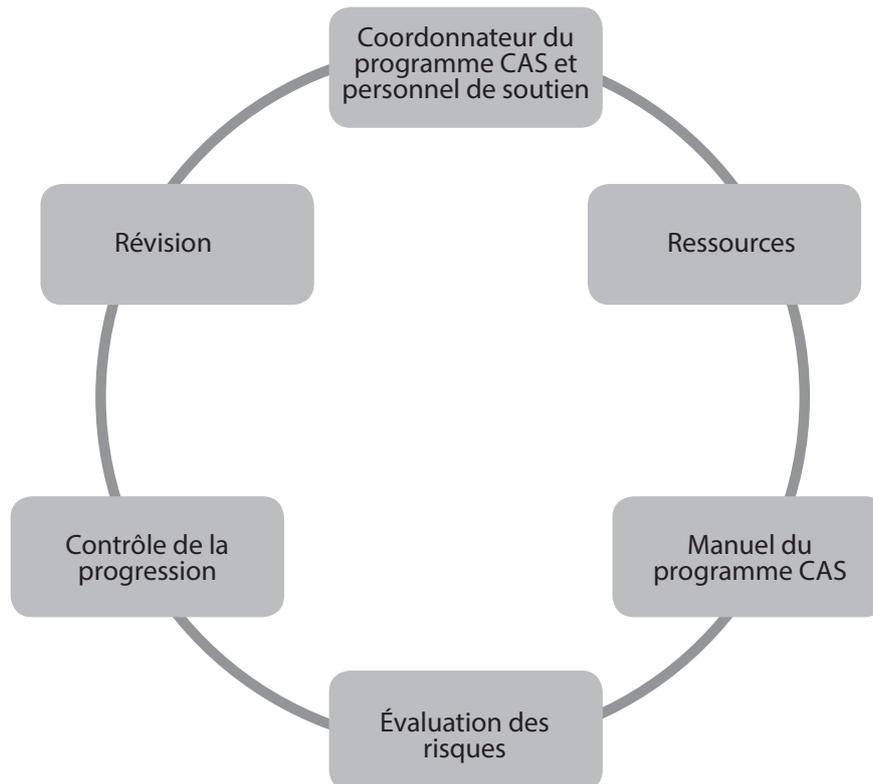


Figure 6

Les six éléments du programme CAS

Le coordonnateur du programme CAS et le personnel de soutien

Le document *Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes* de l'IB exige de l'établissement scolaire qu'il alloue suffisamment de fonds pour assurer des ressources et une supervision adéquates pour le programme CAS (norme B2:1a « Exigences spécifiques au Programme du diplôme »). Ces ressources doivent couvrir la nomination d'un coordonnateur du programme CAS, ainsi que toute autre aide nécessaire pour assurer un programme CAS adapté et varié. Ceci comprend notamment d'allouer le temps approprié au coordonnateur dans le cadre de ses responsabilités scolaires. Dans les plus grands établissements scolaires, la nomination de conseillers et/ou de superviseurs du programme CAS vient renforcer le soutien au coordonnateur et aux élèves. L'attribution de temps destiné au perfectionnement professionnel de l'équipe du programme CAS doit également être une priorité.

Il est attendu de l'établissement scolaire qu'il s'assure :

- de la reconnaissance du coordonnateur du programme CAS en tant que responsable pédagogique dans l'établissement scolaire ;
- de la présentation du programme CAS comme étant une occasion importante pour les élèves ;
- de l'engagement de tout l'établissement scolaire envers les objectifs globaux et les objectifs d'apprentissage CAS ;
- de l'allocation du temps nécessaire à la gestion du programme CAS ;
- de l'allocation du temps nécessaire à l'enseignement explicite de la réflexion et des autres éléments des étapes du programme CAS ;
- de la compréhension par les élèves et le personnel de tous les aspects du programme CAS ;
- de la communication des informations essentielles aux parents quant au programme CAS et à la progression des élèves ;
- de l'identification d'occasions CAS pour les élèves ;
- du développement de relations à long terme avec les communautés afin de disposer d'occasions CAS ;
- de la possibilité pour les élèves de choisir leurs propres expériences CAS ;
- de la détermination de plages horaires pour que les élèves puissent recevoir des conseils et un retour d'information de la part des coordonnateurs et/ou des conseillers du programme CAS ;
- de la présentation de réalisations dans le cadre du programme CAS ;
- du soutien apporté au coordonnateur CAS pour réaliser les évaluations des risques des expériences CAS.

Le rôle du coordonnateur du programme CAS

Le coordonnateur du programme CAS est la clé de la réussite d'un programme CAS. Il connaît le rôle du programme CAS dans le cadre du Programme du diplôme. Le coordonnateur est un membre du personnel qui a été nommé afin de faciliter la compréhension du programme CAS et de superviser la mise en œuvre efficace des expériences CAS, en travaillant directement avec les élèves, le personnel, les conseillers et les superviseurs du programme CAS. Le coordonnateur est responsable de la transmission des progrès des élèves du programme CAS au coordonnateur du Programme du diplôme.

Ce sont les coordonnateurs du programme CAS qui détermineront si les élèves ont atteint les objectifs d'apprentissage CAS à la fin du Programme du diplôme, et qui transmettront les résultats comme l'exige le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*.

Le coordonnateur du programme CAS a deux domaines de responsabilités spécifiques.

1. La mise en œuvre et l'avancement du programme CAS pour :
 - familiariser les élèves, les collègues, les parents et la communauté élargie avec le programme CAS ;
 - promouvoir l'importance du programme CAS auprès des élèves, des collègues, des parents et de la communauté élargie ;
 - identifier les questions de sécurité (évaluation des risques et protection de l'enfance) ;
 - élaborer un manuel du programme CAS et des ressources spécifiques à l'établissement scolaire ;
 - gérer le budget CAS ;
 - gérer les relevés d'activités et les rapports CAS ;
 - organiser régulièrement des entretiens avec les élèves ;
 - faire des rapports sur les progrès de l'élève à l'établissement scolaire et aux parents ;
 - promouvoir les réalisations des élèves dans le cadre du programme CAS et en assurer la diffusion ;
 - élaborer et mettre à jour la politique du programme CAS ;
 - assurer la direction de l'équipe du programme CAS ;
 - assurer le perfectionnement professionnel et superviser les conseillers du programme CAS, le cas échéant ;
 - informer les superviseurs du programme CAS et travailler avec eux, le cas échéant ;
 - assurer la cohérence du programme par le biais d'une communication continue avec les conseillers et les superviseurs du programme CAS ;
 - informer et travailler avec des prestataires externes impliqués dans des expériences CAS ;
 - informer l'IB de la réussite/non-réussite au programme CAS sur IBIS.
2. Le travail direct avec les élèves du programme CAS (en cas d'absence de conseillers) pour :
 - les informer de tous les aspects du programme CAS ;
 - les informer du sens et de la finalité des objectifs d'apprentissage CAS ;
 - les aider à clarifier et à développer les qualités du profil de l'apprenant de l'IB ;
 - les aider à comprendre les questions éthiques et la sensibilité internationale ;
 - développer des compétences de réflexion pertinentes grâce aux entretiens individuels, aux discussions de groupes et aux stratégies d'enseignement (voir le *Matériel de soutien pédagogique du programme CAS* pour des exemples) ;
 - fournir un retour d'information sur les réflexions des élèves ;
 - les aider à identifier les objectifs personnels et collectifs ;
 - les rencontrer régulièrement et discuter des objectifs et de leurs réalisations ;
 - les soutenir et les conseiller de manière continue ;
 - contrôler la gamme des expériences entreprises et leur bonne répartition ;

- conseiller et surveiller la progression des objectifs d'apprentissage du programme CAS ;
- passer régulièrement en revue les dossiers CAS des élèves ;
- les rencontrer au cours de trois entretiens formels documentés.

Le rôle du conseiller du programme CAS (le cas échéant)

Il doit bien connaître ses élèves et prendre le temps de travailler avec chacun d'entre eux sur le programme CAS. Dans les établissements scolaires comptant un grand nombre d'élèves, il est vivement recommandé d'avoir une équipe de conseillers supervisée par un coordonnateur du programme CAS. Il est essentiel que le conseiller soit conscient de l'importance du programme CAS dans le Programme du diplôme et qu'il en connaisse tous les éléments. Dans ce cas, ce sont les conseillers, et non le coordonnateur, qui assurent la liaison fondamentale et continue avec l'élève. Il est essentiel que les conseillers disposent de suffisamment de temps à passer avec les élèves. Les responsabilités du conseiller sont détaillées dans la deuxième partie des responsabilités du coordonnateur du programme CAS.

Le rôle du superviseur du programme CAS (le cas échéant)

Le superviseur du programme CAS aide, conseille et supervise les expériences CAS des élèves, le cas échéant. Un superviseur ne sera peut-être pas nécessaire si l'élève est capable d'entreprendre une expérience CAS sans assistance ni supervision. Les élèves sont responsables de leurs propres expériences CAS (le cas échéant) et doivent avoir des occasions de faire des rapports sur leur participation. En fonction de la nature de l'expérience, l'établissement scolaire devra décider si un superviseur est nécessaire pour guider et aider l'élève, pour assurer sa sécurité et pour lui fournir un retour d'information sur l'implication de l'élève. Les superviseurs du programme CAS peuvent être des enseignants, des membres de l'établissement ou de la communauté élargie (non enseignants) ou des bénévoles ayant les compétences et/ou la connaissance requise(s) par l'expérience CAS entreprise par l'élève.

Les superviseurs du programme CAS doivent :

- connaître les éléments du programme CAS à appliquer ;
- veiller à la sécurité des élèves et au respect des procédures de gestion des risques ;
- aider et soutenir les élèves ainsi que leur fournir un retour d'information sur leurs expériences CAS ;
- encourager la réflexion ;
- commenter l'engagement des élèves dans leurs expériences CAS, le cas échéant.

Ressources

Les établissements scolaires disposent de personnes et de lieux qui peuvent se révéler être des ressources utiles. Comme indiqué dans le document intitulé *Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes* de l'IB (norme B2:11) : « L'établissement utilise les ressources et les compétences de la communauté pour améliorer l'apprentissage au sein du programme ». Pour être efficace, un programme CAS devra s'appuyer sur les ressources de la communauté scolaire dans son ensemble.

C'est l'une des conditions de la procédure d'autorisation permettant de proposer le Programme du diplôme : tous les membres de la communauté scolaire doivent démontrer leur engagement envers le programme CAS. L'établissement scolaire doit donc fournir le budget, le temps, le personnel, le perfectionnement professionnel et les ressources nécessaires à la bonne gestion d'un programme CAS. L'étendue du budget et des ressources dépendra de la situation de chaque établissement, y compris du nombre d'élèves et des conditions locales.

Il faut bien garder à l'esprit que le programme CAS est au cœur du Programme du diplôme et que son organisation et sa dotation en ressources relèvent de la responsabilité de l'établissement. Les élèves peuvent contribuer à certains aspects de l'organisation et de la dotation en ressources du programme CAS. Toutefois, ils ne doivent pas, par exemple, lever des fonds afin de pouvoir assurer le budget CAS d'un établissement scolaire.

Ressources internes

Le personnel de l'établissement scolaire : en plus des conseillers et des superviseurs du programme CAS, les enseignants et le personnel auxiliaire peuvent contribuer au programme CAS de diverses manières. Les enseignants de matière peuvent utiliser cette dernière comme catalyseur des expériences CAS. Ils peuvent également avoir une compétence particulière, un loisir ou un talent qui pourra contribuer à l'engagement de l'élève dans des expériences CAS. Pour assurer l'importance et la pertinence du programme CAS dans la communauté scolaire, le personnel doit être informé et impliqué dans le programme CAS.

Les élèves : beaucoup d'élèves ont déjà acquis des compétences telles que la musique, l'art, le théâtre et les sports. Ils peuvent ainsi diriger ou contribuer à des expériences CAS avec d'autres élèves de l'établissement scolaire ou de la communauté locale.

Les parents : ils représentent tout un éventail de métiers et d'intérêts différents et peuvent ainsi être une bonne ressource pour les élèves du programme CAS. Si les parents sont impliqués dans le programme CAS, le coordonnateur doit s'assurer qu'ils comprennent les éléments clés et leur rôle au sein du programme CAS.

Les ressources de l'établissement scolaire : les établissements scolaires disposent généralement de lieux variés, idéaux pour le programme CAS, tels que des terrains de jeux, une piscine, une salle de sport, un auditorium, des salles de réunion, des ateliers d'art, des studios de musique, des salles de classe, des laboratoires, des salles informatiques, des cuisines, des cafétérias, des ateliers de technologie et des jardins.

Ressources externes

Il est possible de trouver toute une variété d'organisations externes qui peuvent fournir aux élèves des occasions d'expériences CAS significatives. Pour faciliter les expériences CAS, les élèves ou l'établissement scolaire peuvent prendre contact et créer des liens avec des organismes extérieurs, tels que :

- des organisations non gouvernementales ;
- des commerces et industries locaux ;
- des groupes communautaires ;
- des groupes de jeunesse, des clubs sportifs, des groupes de théâtre, de musique et d'art ;
- des services sociaux, sanitaires, ou des bureaux gouvernementaux ;
- des ambassades et des consulats.

Le programme CAS encourage les élèves à entreprendre une variété d'expériences CAS dans un certain nombre de contextes différents. Par conséquent, les coordonnateurs/conseillers doivent s'assurer que le programme CAS d'un élève dépasse la simple interaction avec une seule organisation.

La presse locale et nationale peut aussi être utilisée comme ressource. En couvrant les expériences CAS des élèves, elle peut renforcer la prise de conscience de la communauté locale envers le programme CAS et ainsi, apporter une reconnaissance de l'engagement et/ou des contributions des élèves dans les trois composantes CAS. Ceci peut encourager d'autres organisations à proposer ou à soutenir des idées pour le programme CAS de l'établissement scolaire.

Le manuel du programme CAS

Le coordonnateur du programme CAS doit fournir aux élèves un manuel du programme CAS spécifique à l'établissement scolaire. Le *Guide du programme créativité, activité, service* ayant été écrit pour les coordonnateurs et le personnel de soutien, il serait utile et bénéfique aux élèves de pouvoir disposer d'un guide consacré au programme CAS propre à leur établissement. Ce manuel de l'élève pourra être élaboré à partir d'éléments du présent guide et du matériel de soutien pédagogique du programme CAS. Le manuel jouera un rôle essentiel pour expliquer aux élèves et à leurs parents/tuteurs les exigences et les responsabilités des élèves dans le cadre du programme CAS.

Il pourra être imprimé, mis à disposition par le biais d'un site Web ou faire partie d'une ressource numérique. Il devra être spécifique à l'établissement scolaire et inclure les éléments du programme CAS tels qu'ils sont exposés dans la partie « La nature du programme CAS » du présent guide.

Évaluation des risques

L'IB et les qualités du profil de l'apprenant encouragent les élèves à être audacieux ; mais cela ne veut pas dire que les élèves ou les enseignants doivent prendre des risques inutiles ou se mettre en danger. La prise de risques sans mise en danger repose essentiellement sur la capacité à comprendre pleinement la nature du risque pris et la manière dont les résultats potentiellement dangereux peuvent être atténués, le cas échéant. Les établissements scolaires doivent donc trouver le bon équilibre entre protéger les élèves et les laisser participer aux expériences CAS.

Lors de la planification d'une expérience CAS dans laquelle les participants peuvent être exposés à des dangers, il est important que les risques soient identifiés et évalués. **L'IB exige que les établissements scolaires respectent les lois et règlements locaux pertinents en matière de santé et de sécurité à l'intérieur et à l'extérieur de la salle de classe.** Par ailleurs, l'IB fournit également les recommandations suivantes quant à l'évaluation du risque potentiel d'une expérience CAS :

1. les établissements scolaires et les enseignants doivent s'assurer que des systèmes adéquats sont en place pour évaluer et réduire les risques provoqués par une expérience CAS ;
2. l'établissement scolaire doit s'assurer que le personnel qui organise et supervise les expériences CAS est pleinement soutenu pendant tout le processus d'évaluation des risques ;
3. les établissements scolaires doivent développer des systèmes d'évaluation des risques proportionnels au niveau de risque, et ce, afin d'empêcher que l'évaluation des risques ne devienne un obstacle aux expériences CAS. Bien que les expériences CAS doivent être correctement planifiées et évaluées, les expériences présentant un niveau de risque bas doivent être plus rapides et plus faciles à évaluer et à organiser que les expériences à risques élevés ;
4. une fois les risques identifiés, les établissements scolaires doivent s'assurer que tous les participants potentiels (collègues, élèves et parents) sont informés à la fois des risques et des précautions ou plans d'urgence qui seront mis en place afin de réduire le risque.

Contrôle de la progression

L'administration de l'établissement doit s'assurer que le coordonnateur et le conseiller du programme CAS (le cas échéant) disposent de suffisamment de temps de contact avec les élèves, dont :

- du temps alloué pour des sessions d'information afin de présenter le programme CAS au personnel et aux élèves, de distribuer les documents pertinents, tels que le manuel du programme CAS, et en discuter, de communiquer des mises à jour sur les initiatives CAS, ainsi que de reconnaître et saluer les réalisations CAS ;
- une réunion avec des élèves potentiels du programme CAS vers la fin de l'année, avant qu'ils ne commencent le Programme du diplôme (dans la mesure du possible) ;
- trois entretiens formels avec les élèves du programme CAS au cours des deux ans que dure le Programme du diplôme ;
- des réunions régulières avec les élèves du programme CAS, organisées à la fois individuellement et en groupe, au cours des deux ans que dure le Programme du diplôme.

Il est également recommandé que les établissements scolaires développent le leadership des élèves au sein du programme CAS afin que ces derniers deviennent des guides et des modèles pour les autres élèves du programme CAS.

Selon le principe qui veut que les élèves doivent « s'approprier » leur programme CAS, on doit leur faire confiance pour répondre aux engagements qu'ils ont pris, à moins qu'ils ne se montrent pas dignes de cette confiance. Néanmoins, certains élèves ont des difficultés, par exemple, à planifier ou à lancer leurs expériences CAS, à comprendre les attentes du programme CAS, à trouver un équilibre entre les trois composantes ou encore à travailler dans des situations difficiles. S'il est conscient de cette situation, le coordonnateur du programme CAS ne peut qu'offrir son aide et son soutien.

Les entretiens CAS

Au moins trois entretiens doivent avoir lieu entre l'élève et le coordonnateur/conseiller du programme CAS durant lesquels ils pourront discuter des progrès de l'élève ainsi que les encourager et les conseiller. Les entretiens doivent avoir lieu au moins deux fois la première année du Programme du diplôme et une fois en seconde année. Le retour d'information effectué lors de ces entretiens est consigné par le coordonnateur/conseiller.

Ces entretiens sont documentés sur un formulaire de progression du programme CAS (voir des exemples dans le *Matériel de soutien pédagogique du programme CAS*) ou par l'intermédiaire d'autres méthodes adaptées comme un journal numérique. Si des questions surviennent, tout particulièrement en ce qui concerne la réussite au programme CAS, elles doivent être notées le plus tôt possible et une action adéquate doit être entreprise. Le troisième entretien est une discussion sommative concernant l'engagement de l'élève dans le programme CAS et l'atteinte des sept objectifs d'apprentissage. Il est conseillé d'utiliser un formulaire d'achèvement (voir des exemples dans le *Matériel de soutien pédagogique du programme CAS*) ou d'autres méthodes adaptées, comme un journal numérique.

Le coordonnateur du programme CAS consignera sa décision pour chaque élève sur IBIS comme indiqué dans le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*.

Le premier entretien

Cet entretien est réalisé au début du Programme du diplôme. Le coordonnateur/conseiller du programme CAS s'assure que l'élève comprend les exigences du programme CAS, explique les objectifs d'apprentissage du programme CAS et la manière dont l'élève peut les atteindre, discute des intérêts de l'élève et de ses idées pour les expériences CAS, détermine la forme que le dossier CAS peut prendre et passe en revue les étapes du programme CAS. Si les élèves connaissent déjà le programme CAS, l'entretien peut être une occasion de confirmer leur compréhension et de les aider à organiser leurs plans et idées.

Le deuxième entretien

Cet entretien a normalement lieu vers la fin de la première année du Programme du diplôme. Son principal objectif est d'évaluer la progression de l'élève dans le programme CAS. Le véritable intérêt de cet entretien est de s'assurer que les élèves s'engagent dans toute une gamme d'expériences CAS et qu'ils atteignent les objectifs d'apprentissage du programme CAS. Les élèves arrivés à cette étape auront peut-être déjà réalisé un projet CAS ou seront en train d'en prévoir un. Le dossier CAS de l'élève sera utilisé comme référence dans cet entretien. Les preuves recueillies seront passées en revue, ainsi que l'atteinte des sept objectifs d'apprentissage.

Le troisième entretien

Il s'agit d'un entretien sommatif. Il peut avoir lieu juste avant la fin du Programme du diplôme. L'élève y explique comment il a atteint les objectifs d'apprentissage du programme CAS. De plus, il présente et évalue son programme CAS dans sa globalité et réfléchit à son développement personnel. Son dossier CAS est utilisé comme référence dans cet entretien. En fonction de l'expérience personnelle de l'élève, ce troisième entretien peut donner l'occasion d'une discussion sur le développement du programme CAS pour les futurs élèves.

Reportez-vous au *Matériel de soutien pédagogique du programme CAS* pour des exemples de questions d'entretien.

Le dossier CAS

Le dossier CAS permet aux élèves de consigner leurs expériences CAS, de résumer et de célébrer leurs réalisations. Le dossier CAS est un recueil de preuves et de réflexions (par exemple, photos, enregistrements audio et vidéo, documents, affiches, programmes d'événements ou de représentations) qui démontre la participation de l'élève au programme CAS et de son atteinte des sept objectifs d'apprentissage.

Le dossier CAS doit faire l'objet d'une discussion au cours des trois entretiens formels. Pendant l'entretien, les élèves discutent de leurs expériences CAS et de leur progrès. Ils doivent être encouragés et aidés lorsque cela est nécessaire par le coordonnateur/conseiller afin qu'ils maintiennent leur dossier CAS à jour. Ce dernier est très important car toutes les preuves des expériences CAS de l'élève et de ses réalisations y sont consignées.

Les rapports de l'établissement scolaire

Le programme CAS doit être inclus dans le bulletin de l'élève consignait ainsi sa progression dans le programme CAS. Cela pourra être effectué de différentes manières, mais devra être considéré comme un moyen de communiquer l'engagement de l'élève dans le programme CAS à la fois aux élèves, à leurs parents et aux institutions d'enseignement supérieur. À la fin du Programme du diplôme, il est conseillé que les établissements scolaires donnent aux élèves un relevé sommatif de leur réussite au programme CAS, ce qui peut les aider pour leurs candidatures dans des établissements d'enseignement supérieur.

Révision du programme CAS

Le coordonnateur conjointement avec l'équipe du programme CAS doit continuellement revoir le programme afin d'en assurer la cohérence.

La compréhension du programme CAS par le personnel de l'établissement scolaire

Le coordonnateur du programme CAS doit chercher à améliorer la compréhension du programme CAS de tout le personnel de l'établissement scolaire. Discuter des possibilités de relier le programme établi et le programme CAS avec les enseignants, les encourage à souligner le rôle que le programme CAS pourrait avoir dans l'utilisation et le développement du contenu du programme d'études.

Les organisations et groupes

Les coordonnateurs du programme CAS doivent chercher à élargir la gamme d'organisations et de groupes permettant aux élèves d'accéder aux trois composantes du programme CAS, à la fois auprès de la communauté locale et au-delà. Le coordonnateur du programme CAS et la communauté scolaire, y compris les élèves, cherchent et documentent continuellement de nouvelles occasions d'impliquer la communauté et de créer des partenariats.

La sensibilisation au programme CAS

En sensibilisant la communauté scolaire élargie au programme CAS, elle pourra alors identifier des domaines du programme CAS qui ont besoin d'être renforcés, ainsi que reconnaître et célébrer les réussites. Pour cela, le coordonnateur du programme CAS peut :

- organiser des événements afin de célébrer et mettre en avant les expériences et les réalisations des élèves dans le cadre du programme CAS ;
- inviter des anciens élèves pour parler de leurs expériences CAS ;
- inviter des élèves d'autres écoles du monde l'IB à venir présenter leurs propres expériences CAS ;
- mettre en évidence le programme CAS sur le site Web et dans les lettres d'information de l'établissement scolaire, ainsi que dans les journaux et les magazines ;
- envisager la reconnaissance formelle par l'établissement scolaire de la réussite des élèves au programme CAS.

Lors de ses occasions de sensibilisation, pensez à impliquer les élèves du programme CAS qui pourront apporter leurs idées et y participer. En permettant aux élèves de s'impliquer dans la sensibilisation au programme CAS, le Programme du diplôme de l'établissement s'en trouve valorisé.

Les relations inter-établissements

Une collaboration entre les établissements scolaires d'autres localités, nationales ou internationales est possible en ce qui concerne le programme CAS. Des relations durables, menant à des projets CAS de long terme, bénéficieront à tous les participants. Les coordonnateurs du programme CAS sont encouragés à utiliser le forum CAS sur le CPEL pour développer des réseaux avec d'autres établissements scolaires, partager des ressources et obtenir/proposer des conseils. Les élèves du programme CAS peuvent aussi contacter des élèves d'autres établissements pour partager leurs idées et envisager des possibilités de collaboration.

Travailler avec des communautés interculturelles

Les expériences CAS constituent pour les élèves un moyen de développer leur ouverture et leur sensibilité culturelles. Dans tous les cas, interagir avec diverses communautés doit être considéré comme étant des partenariats qui mettent en valeur les liens qui unissent les humains entre eux. Les élèves du programme CAS doivent toujours faire en sorte d'apprécier la richesse de la diversité plutôt que de percevoir un groupe culturel ou social comme inférieur. Avec toutes les expériences CAS, y compris celles de service, les adultes qui participent doivent s'assurer que les élèves ont une bonne compréhension contextuelle de leurs expériences, qui peut inclure une sensibilisation culturelle, religieuse, économique et linguistique, tout comme une compréhension des exigences en matière de soutien physique et d'apprentissage.

Idéalement, les interactions au sein de la communauté favoriseront l'ouverture interculturelle et sociale et les relations durables.

Quand les élèves du programme CAS identifient des besoins qui peuvent être satisfaits par le biais du service, ils doivent établir une relation de respect mutuel en communiquant et en menant des entretiens avec la communauté ou l'individu concerné au préalable. Cette approche permet d'optimiser les bénéfices pour les interlocuteurs ainsi que les possibilités d'apprentissage pour les élèves. Dans l'absolu, il serait bien que la communication et les entretiens aient lieu en face à face et qu'ils impliquent directement les élèves.

Le service doit davantage s'orienter vers un engagement commun pour le bien de tous, non plus en faisant **pour** les autres mais **avec** les autres. Cette approche collaborative maximisera les avantages pour tous. Un service significatif nécessite :

- de comprendre la complexité de certaines questions telles que la pauvreté, l'analphabétisme, le vieillissement, l'isolement, la santé ou la durabilité de l'environnement, qui sous-tendent un besoin identifié ;
- de vérifier le besoin en service ;
- d'interagir avec des individus ou des groupes de la communauté à toutes les étapes de l'expérience de service, en respectant leurs droits et leur dignité.

Il est souhaitable que les élèves fassent preuve d'initiative lors du développement de l'expérience de service en fonction de la situation et de leurs capacités. Lorsqu'ils sont engagés dans un service durable ou à long terme, comme par exemple un projet CAS, les élèves doivent comprendre le besoin actuel du projet, vérifier la manière dont leurs actions profiteront aux autres et faire preuve d'initiative dans une des composantes du projet CAS.

Diversité d'apprentissage et soutien en matière d'apprentissage

Dans les écoles du monde de l'IB, tous les élèves des programmes de l'IB doivent pouvoir bénéficier d'un accès équitable aux programmes d'études. Le document de l'IB *Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes* demande aux établissements scolaires de valoriser la diversité des élèves et de respecter les différences d'apprentissage de chacun dans leur organisation. Cela permettra à l'établissement d'être plus sensible à la réalité internationale, qui est un des objectifs clés de tous les programmes de l'IB. Les établissements doivent s'assurer que les candidats ayant des besoins en matière de soutien à l'apprentissage bénéficient d'aménagements raisonnables leur garantissant l'égalité de l'accès aux programmes de l'IB, conformément aux documents de l'IB intitulés *Candidats ayant des besoins en matière d'aménagement de la procédure d'évaluation* et *La diversité d'apprentissage et les besoins éducationnels spéciaux dans les programmes du Baccalauréat International*.

Certains élèves trouveront peut-être difficile de participer au programme CAS à cause d'un problème physique, médical ou psychologique. Dans de telles circonstances, il est important de se concentrer sur ce que les élèves **peuvent** faire et non sur ce qu'ils ne peuvent pas faire. Il faut également garder à l'esprit que l'établissement joue un rôle essentiel dans l'avenir des élèves, y compris dans le développement de leurs intérêts et de leurs talents. Les défis auxquels ils sont confrontés lors de leurs expériences CAS peuvent nécessiter une gestion délicate, mais un engagement dans tous les aspects du programme CAS est presque toujours adapté.

Les établissements scolaires peuvent contacter leur bureau régional pour demander des conseils, le cas échéant.

La diversité des valeurs et des croyances

L'IB valorise la diversité des écoles du monde de l'IB et soutient les droits des individus et des communautés à exercer leurs valeurs et leurs croyances. Les élèves peuvent donc entreprendre des expériences CAS en participant à des événements de nature religieuse, culturelle ou politique. Par exemple, ils peuvent aider à l'organisation d'un événement caritatif de nature religieuse ou apprendre à jouer d'un instrument de musique pour des fêtes religieuses. Des organisations politiques, telles que des groupes de défense des droits de l'homme peuvent constituer une bonne plateforme pour participer à des activités de sensibilisation, tandis que travailler avec des groupes de danse ou de musique peut représenter une excellente occasion pour approfondir la compréhension des traditions culturelles.

L'engagement personnel des élèves dans des événements de nature religieuse, culturelle ou politique peut être un atout majeur dans le cadre de leur propre programme CAS. En principe, les coordonnateurs du programme CAS doivent soutenir les élèves qui souhaitent développer des expériences CAS en fonction de leurs valeurs et croyances personnelles. Certains événements peuvent toutefois aller à l'encontre des valeurs de la mission de l'IB et/ou des exigences du programme CAS. C'est le rôle du coordonnateur du programme CAS de guider les élèves afin d'assurer l'adéquation d'une expérience avec le programme CAS. Au lieu de simplement définir si une expérience est acceptable ou non, les coordonnateurs du programme CAS doivent encourager les élèves à explorer les idées et les valeurs représentées par l'organisation ou la manifestation proposée et la manière dont elles s'accordent avec la mission de l'IB et les exigences du programme CAS.

Pour facilement parvenir à un accord mutuel entre l'établissement scolaire et l'élève quant à l'adéquation de l'expérience CAS proposée, les coordonnateurs/conseillers du programme CAS peuvent proposer des questions d'orientation. Ainsi, les élèves pourront prendre des décisions intègres en collaboration avec le coordonnateur du programme CAS. Les questions suivantes ne sont données qu'à titre d'exemple.

- L'événement répond-il aux exigences d'une expérience CAS ?
- Quelles qualités du profil de l'apprenant peuvent être mises en évidence dans l'expérience proposée ? Lesquelles peuvent être omises ? Pourquoi ?
- La manifestation ou l'organisation respecte-t-elle les différences entre les individus et les groupes ?
- La manifestation ou l'organisation augmentera-t-elle votre compréhension de la langue, de la culture, de la sensibilité internationale et/ou des autres perspectives ?
- Quels sont les objectifs de l'organisation avec laquelle vous souhaitez entreprendre l'expérience ? En quoi ces objectifs sont-ils liés à la déclaration de mission de l'IB ou aux qualités du profil de l'apprenant de l'IB ?
- L'événement a-t-il le potentiel d'impacter l'environnement ?
- De quelle manière avez-vous pris en compte les implications légales ou en matière de santé et de sécurité de votre expérience CAS ?

Les descripteurs des objectifs d'apprentissage du programme CAS

Pour décider si un élève a atteint les objectifs d'apprentissage, il faut se baser sur les preuves qu'il fournit dans son dossier CAS, en plus des informations recueillies pendant les entretiens CAS.

L'utilisation de preuves pour démontrer que l'élève a atteint les objectifs d'apprentissage du programme CAS est essentielle pour le programme CAS d'un élève. Pour fournir des preuves, les élèves doivent comprendre les objectifs d'apprentissage, ce qu'ils signifient et représentent dans le programme CAS. Les élèves doivent également connaître les types de preuves qui seront considérées comme mutuellement satisfaisantes par l'élève et le coordonnateur du programme CAS.

Comprendre les objectifs d'apprentissage du programme CAS

Le coordonnateur, les conseillers et le personnel de soutien, ainsi que les élèves du programme CAS doivent partager une compréhension commune de la langue et du sens de chaque objectif d'apprentissage. Par exemple, les élèves peuvent avoir besoin qu'on leur explique plus clairement le terme « défi ». Le fait de réaliser une expérience CAS complètement nouvelle ou de poursuivre une expérience CAS existante peut constituer un défi. Il est rappelé aux coordonnateurs, aux conseillers et au personnel de soutien que chaque élève peut avoir une manière unique de répondre aux objectifs d'apprentissage CAS. Ainsi, dans l'intérêt des élèves, il sera judicieux de ne pas comparer leurs résultats. Lorsque l'on fait référence aux objectifs d'apprentissage CAS, il est impératif de reconnaître le parcours CAS effectué par chaque élève.

Descripteurs des objectifs d'apprentissage

Les élèves peuvent mieux comprendre les objectifs d'apprentissage du programme CAS si ces derniers sont expliqués par des descripteurs. Le coordonnateur du programme CAS et les élèves peuvent discuter de chaque objectif d'apprentissage et élaborer des descripteurs spécifiques à l'établissement et aux élèves.

Remarque : Le *Matériel de soutien pédagogique du programme CAS* comprend une stratégie d'enseignement – Un exercice de compréhension des objectifs d'apprentissage CAS.

Le tableau suivant indique des exemples de descripteurs pour chaque objectif d'apprentissage CAS. Ces descripteurs ne sont fournis qu'à titre de suggestion, ils ne sont pas exhaustifs. Ils peuvent être adaptés, modifiés et il est possible d'en ajouter. De plus, il n'est pas indispensable de satisfaire à tous les descripteurs. Il incombe au coordonnateur du programme CAS et à l'élève de décider si ce dernier a atteint les objectifs d'apprentissage CAS.

Objectifs d'apprentissage du programme CAS

Objectif d'apprentissage n° 1 – Identifier ses points forts et développer les domaines à améliorer

Descripteurs suggérés

L'élève :

- est conscient de ses points forts et de ses points faibles ;
- est ouvert à l'amélioration et aux occasions de progresser ;
- est capable de proposer des activités en fonction de ses intérêts et de ses talents ;
- est désireux de participer à différentes activités ;
- est capable d'entreprendre une auto-évaluation réfléchie ;
- est capable de se voir en tant qu'individu ayant différentes capacités et compétences, dont certaines sont plus développées que d'autres.

Objectif d'apprentissage n° 2 – Démontrer que des défis ont été relevés et qu'ils sont à l'origine de nouvelles compétences

Descripteurs suggérés

L'élève :

- participe à une expérience qui exige un défi personnel adapté ; il peut s'agir d'expériences nouvelles ou connues ;
- est désireux de s'impliquer dans des environnements et des situations inconnus ;
- acquiert de nouvelles compétences et capacités ;
- accroît son expertise dans un domaine établi ;
- montre des compétences nouvellement acquises ou développées ou une expertise accrue dans un domaine établi.

Objectif d'apprentissage n° 3 – Montrer une aptitude à initier et planifier une expérience CAS

Descripteurs suggérés

L'élève :

- est capable de préciser les étapes du programme CAS, y compris la recherche, la préparation, l'action, la réflexion (continue) et la présentation des résultats, menant de la conception d'une idée à l'exécution d'un plan pour une expérience ou une série d'expériences CAS ;
- montre ses connaissances et sa prise de conscience en se fondant sur une expérience CAS antérieure ;
- fait preuve d'initiative en lançant une nouvelle idée ou un processus innovateur ;
- suggère des idées, des propositions ou des solutions créatives ;
- intègre des réflexions dans sa planification ou en prenant des initiatives ;
- est conscient des rôles et des responsabilités lorsqu'il conçoit une expérience CAS individuelle ou collective ;
- montre une attitude responsable envers la planification du projet CAS ;
- est capable de développer un plan d'action cohérent en prenant en compte l'objectif global ou le but, les activités et les ressources.

Objectif d'apprentissage n° 4 – Faire preuve d'implication et de persévérance vis-à-vis des expériences CAS

Descripteurs suggérés

L'élève :

- démontre son implication régulière et sa participation active dans les expériences et le projet CAS ;
- est capable de prévoir les défis potentiels par rapport au plan initial et prend en compte des alternatives valides et des imprévus ;
- fait preuve d'adaptabilité face aux incertitudes et aux changements ;
- s'implique dans des expériences CAS et un projet CAS de long terme.

Objectif d'apprentissage n° 5 – Démontrer des compétences et reconnaître les bénéfices du travail en collaboration

Descripteurs suggérés

L'élève :

- partage ses compétences et ses connaissances ;
- écoute avec respect les propositions de ses pairs ;
- est désireux d'endosser différents rôles au sein d'une équipe ;
- se montre respectueux envers les différents points de vue et idées ;
- apporte d'excellentes contributions ;
- participe activement dans le groupe ;
- procure volontiers de l'aide aux autres ;
- est capable d'identifier, de montrer et de discuter de manière critique les bénéfices et les défis de la collaboration acquis grâce aux expériences CAS.

Objectif d'apprentissage n° 6 – Démontrer son implication dans des questions d'importance mondiale

Descripteurs suggérés

L'élève :

- reconnaît les implications mondiales de questions locales ;
- est capable d'identifier des questions mondiales dans la communauté locale ou nationale ;
- montre qu'il a conscience de questions d'importance mondiale et agit de manière concrète et adaptée en réponse au niveau local, national ou international ;
- s'implique dans des projets CAS traitant de questions mondiales dans un contexte local, national ou international ;
- développe une prise de conscience et de responsabilités permettant de renforcer les liens qui unissent les humains entre eux.

Objectif d'apprentissage n° 7 – Reconnaître et réfléchir à l'éthique des choix et des actions

Descripteurs suggérés

L'élève :

- reconnaît les questions éthiques ;
- est capable d'expliquer les influences sociales sur l'identité éthique ;
- prend en compte le contexte culturel lorsqu'il élabore un plan ou qu'il prend une décision éthique ;
- identifie ce qu'il faut savoir afin de prendre une décision éthique ;
- exprime clairement les principes éthiques et les approches des décisions éthiques ;
- fait preuve de responsabilité dans ses choix et ses actions ;
- est conscient des conséquences de ses choix et de ses actions en ce qui le concerne, lui et les autres participants, ainsi que la communauté ;
- intègre le processus de réflexion lorsqu'il est confronté à une décision éthique ;
- montre qu'il a conscience des diverses conséquences éventuelles de ses choix et de ses actions lorsqu'il planifie et réalise des expériences CAS.

Matériel de soutien pédagogique

Le document *Matériel de soutien pédagogique du programme CAS* a été élaboré pour fournir des ressources complémentaires destinées au programme CAS. Vous pourrez vous y reporter pour trouver des exemples de programmes CAS, des stratégies d'enseignement et des clarifications concernant les composantes du programme CAS, les étapes du programme CAS, ainsi que bon nombre d'autres sujets abordés dans le présent guide.

Évaluation du programme CAS

Tous les cinq ans, les établissements scolaires entreprennent une évaluation de la mise en œuvre du programme et un processus d'autoévaluation de leur mise en œuvre du Programme du diplôme. Le programme CAS de l'établissement scolaire est évalué dans le cadre de ce processus. Les établissements scolaires qui enverront leur autoévaluation de la mise en œuvre du programme après mai 2016 devront fournir des preuves que la planification, l'organisation et l'enseignement du programme CAS satisfont aux exigences stipulées dans le présent guide.

Ces preuves devront inclure :

- le manuel du programme CAS (copie papier ou numérique) ;
- une liste des points de contrôle, des réunions, des entretiens ;
- le budget CAS ;
- la fiche de poste pour le coordonnateur du programme CAS.

De plus, les établissements scolaires devront envoyer des exemples d'expériences CAS entreprises par les élèves qui montrent :

- de quelle manière les objectifs d'apprentissage sont atteints ;
- l'engagement des élèves dans chacune des trois composantes (créativité, activité et service) ;
- de quelle manière les expériences CAS sont initiées par les élèves ;
- de quelle manière les questions mondiales sont traitées ;
- l'intégration d'une ou de plusieurs composantes CAS dans au moins un projet.

Des exemples de travaux d'élèves peuvent être sélectionnés parmi tous ceux qui seront réalisés pendant les cinq ans de la période de révision. Le document *Guide de l'évaluation et questionnaire d'autoévaluation de la mise en œuvre des programmes – Programme du diplôme révisé* et indiquant les nouvelles exigences du programme CAS sera publié en mars 2016 pour les établissements scolaires qui enverront leur autoévaluation après mai 2017. Le guide révisé comportera des conseils détaillés concernant le processus et les preuves qui doivent être envoyées.

Références

Les étapes du programme CAS ont été adaptées des ouvrages suivants :

KAYE, C. B., M.A. 2010. *The Complete Guide to Service Learning: Proven, Practical Ways to Engage Students in Civic Responsibility, Academic Curriculum, & Social Action* (Deuxième édition). Minneapolis (Minnesota), États-Unis. Avec l'autorisation de Free Spirit Publishing Inc. Tous droits réservés.

Organisation du Baccalauréat International. Janvier 2014. *Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes*. Cardiff, Royaume-Uni : IB Publishing.

Glossaire

Collaboration

Des expériences réalisées en collaboration impliquent de coopérer avec les autres. La collaboration est un aspect important du projet CAS, et ce, qu'elle soit à court ou à long terme.

Communauté

Les élèves sont naturellement membres de plusieurs communautés différentes (communauté scolaire, communauté locale, communauté d'amis, groupes ethniques ou religieux, etc.). Certaines expériences CAS peuvent impliquer les élèves du programme CAS au sein de leur propre communauté, mais ils peuvent également s'engager auprès de personnes venant d'autres communautés, moins familières, leur permettant ainsi de se développer tant au niveau personnel que collectif, le cas échéant.

Composante

Le programme CAS compte trois composantes pour les expériences : « créativité », « activité » et « service ».

Conseiller du programme CAS

Dans le présent guide, le terme « conseiller du programme CAS » désigne des enseignants ou tout autre membre du personnel de l'établissement scolaire dont le rôle consiste à fournir un soutien et des conseils de manière continue à un élève ou à un groupe d'élèves concernant leur programme CAS. Les conseillers du programme CAS participent au perfectionnement professionnel, souvent dirigé par le coordonnateur du programme CAS, afin de mieux comprendre leurs rôles et leurs responsabilités.

Coordonnateur du programme CAS

Il est responsable de la mise en place et de la supervision du programme CAS de l'établissement scolaire dans sa globalité. Afin de remplir son rôle, il doit bénéficier de suffisamment de soutien, de temps et de ressources.

Dossier

Tous les élèves du programme CAS doivent rassembler des preuves de leur engagement dans des expériences CAS et mettre en évidence leurs réflexions qui montrent que les objectifs d'apprentissage ont été atteints. Les dossiers peuvent prendre différentes formes, parmi lesquelles sont acceptés : les blogs, les journaux écrits, les œuvres d'art, les compositions musicales, les journaux de photos annotées et les journaux audio ou vidéo.

Durable

Le terme « durable » dans le cadre du programme CAS fait référence à des expériences, plans ou actions en cours ou continus, qui ont lieu régulièrement sur une longue période. Les expériences CAS durables permettent aux élèves de démontrer leur persévérance et leur engagement, en plus de leur procurer des occasions d'approfondir leur compréhension, de maintenir une organisation dans le temps, de s'adapter à des situations et de mûrir leurs réflexions.

Engagement mutuel

Lorsque les élèves participent à des expériences de service, leur objectif est de reconnaître l'échange et le bénéfice mutuel, ou la réciprocité qui maintient le respect et la dignité de tous les participants.

Entretien

Un entretien est un dialogue formel et consiste en un échange d'informations. Au cours du programme CAS, les élèves ont trois entretiens formels documentés avec leur coordonnateur ou leur conseiller du programme CAS : au début du programme CAS, à la fin de la première année et à la fin du programme CAS.

Étape

Les étapes du programme CAS (recherche, préparation, action, réflexion et présentation des résultats) offrent un cadre de travail pratique et constructif ainsi qu'un continuum des processus pour les élèves du programme CAS lorsqu'ils réfléchissent à ce qu'ils aimeraient faire dans le programme CAS, qu'ils font des plans et réalisent leurs idées. Les étapes du programme CAS sont applicables aux trois composantes « créativité », « activité » et « service », ainsi qu'au projet CAS.

Expérience

Une expérience CAS est un événement spécifique dans lequel l'élève s'engage pour développer une ou plusieurs composantes CAS parmi les trois existantes. Une expérience CAS peut être un événement unique ou une série d'événements se prolongeant dans le temps.

Mondial

Le terme « mondial » signifie ou fait référence à quelque chose qui va au-delà d'un contexte local ou qui est rattaché au monde entier. Les élèves CAS sont incités à établir des liens entre leurs expériences locales et le contexte mondial.

Nouveaux rôles ou défis

La phrase « nouveaux rôles ou défis » fait référence aux expériences qui sont nouvelles pour l'élève ou qui peuvent élargir leurs rôles ou responsabilités au sein d'expériences dans lesquelles ils sont déjà impliqués.

Objectif d'apprentissage

Les objectifs d'apprentissage déterminent ce qu'un élève du programme CAS est capable de faire à différents stades du programme CAS. Grâce à des expériences CAS ayant un sens et un but précis, les élèves développent les compétences, les qualités et les compréhensions nécessaires pour atteindre les sept objectifs d'apprentissage du programme CAS.

Projet

Tous les élèves du programme CAS entreprennent un projet CAS impliquant un travail d'équipe qui intègre une ou plusieurs composantes créativité, activité et service. Il doit durer au moins un mois. Ce projet donne la possibilité aux élèves de développer et d'améliorer leurs compétences en matière de collaboration et de relations durables. Il leur permet également de développer et d'affiner leurs plans en réponse aux problèmes qui peuvent survenir et à réfléchir sur leur progression et leurs objectifs.

Réflexion

La réflexion est au cœur du programme CAS. Elle constitue un processus d'exploration de réflexions personnelles (cognition) et de sentiments (affect) qui enrichit l'apprentissage et le développement des élèves en leur permettant d'explorer des idées, des compétences, des points forts, des limites et des domaines de développement ultérieur, et qui leur permet d'analyser la manière dont ils peuvent utiliser leurs acquis préliminaires dans de nouveaux contextes. La réflexion peut se faire de différentes manières formelles et informelles.

Superviseur du programme CAS

Le superviseur du programme CAS aide, conseille et supervise les expériences CAS des élèves, le cas échéant. Un superviseur ne sera peut-être pas nécessaire si l'élève est capable d'entreprendre une expérience CAS sans assistance ni supervision.